"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,500

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 9 SAINT-BONIFACE, jeudi 27 mai 1982

À LA LIBERTÉ

Le directeur résilie son contrat

Mardi après-midi au journal, il circulait une rumeur à l'effet que le directeur du journal M. Claude Gagné avait résilié son contrat selon une des clauses le lui permettant. Rencontré à son domicile, tard en soirée, le président du Conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée, M. Paul Marion a confimé le fait que M. Gagné lui avait remis dans l'après-midi une lettre demandant la résiliation de son contrat.

M. Gagné s'est prévalu de la clause disant que son contrat pouvait être résilié moyennant trois mois de préavis de la part de l'employeur ou de l'employé. Pour l'instant M. Gagné se refuse à tout commentaire. Selon M. Marion, le directeur ayant vu que le Conseil d'administration qui l'a embauché est révoqué, celui-ci se trouve dans une situation précaire. "L'on connaît toute la controverse qui a entouré son engagement, et il se doute qu'il pourrait maintenant se produire une sorte de vendetta", déclare M. Marion. Vis-a-vis du Conseil, M. Marion a ajouté que "le directeur avait fait le travail que l'on s'attendait de lui, et il s'est bien acquitté de sa tâche".

Cette décision semble faire suite à la prise de position de la SFM, lors de sa réunion du 19 mai dernier, au cours de laquelle il fut décidé de limoger le présent Conseil d'administration de Presse-Ouest, à l'exception de MM. Ernest Molgat et de André Couture, Mme Léonie Boisvert avait décidé auparavant de ne plus siéger à ce Conseil. Quant au président M. Paul Marion, il avait demandé le 12 mai dernier que son nom soit retiré de la liste des personnes disponibles à siéger pour une période de deux ans. La veille le Conseil avait décidé, peu avant la réunion conjointe avec la SFM, de ne pas présenter le bilan financier immédiatement considérant manquer d'informations à ce sujet. Toujours selon M. Marion, un des membres du Conseil de Presse-Ouest M. Molgat aurait tout de même présenté le bilan à la SFM.



M. Paul Marion, président



M. Claude Gagné, directeur

Quant au budget, le Conseil d'administration de Presse-Ouest avait prévu un déficit pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982, de $25,420. Et ce en comptant les $16,000 provenant de la SFM, les $15,000 de la Fondation Radio Saint-Boniface et les $30,000 prévus par le Coup de pouce, qui en rapporta finalement $28,500. Le déficit du journal au 31 mars s'élevait à $6940.45. "Il me semble que c'est une bonne et sérieuse amélioration, et ce n'est pas la première fois que cela se produit, déclare M. Marion.

Le président sortant ne croit pas que le budget soit la seule raison qui ait motivé la SFM à limoger le Conseil. "Je ne connais pas les raisons de ce limogeage, mais les actions du Conseil de Presse-Ouest au début en nommant un administrateur compétent et en limogeant des personnes qui ne voulaient pas travailler avec lui a pu avoir des répercussions sur cette décision", estime M. Marion. M. Marion a déclaré que le Conseil de Presse-Ouest avait déboursé $5,000 pour mettre un terme à certains contrats d'employés, ce qui ne peut être prévu à un budget.

La continuité

Ce que M. Marion déplore c'est la décision de limoger tout le Conseil d'un coup. "Si la SFM veut assurer une continuité, elle ne peut pas continuer à changer tout le Conseil d'un seul coup chaque année". Reconnaissant que le journal avait besoin de stabilité, le Conseil de Presse-Ouest avait fait deux recommandations. La première voulait que 4 personnes soient nommées pour un terme de deux ans et les 3 autres pour un terme d'un an. La deuxième, était que les personnes soient nommées selon la période de l'année financière allant du 1er avril au 31 mars.

Selon M. Marion, la cause franco-manitobaine est plus importante que l'individu, et il se dit heureux des progrès qu'a fait le journal vis-à-vis de la communauté sous son Conseil d'administration. "Les contributions financières et écrites du Coup de pouce et du Coup de main, nous servent bien de ce côté là". À son avis "ce sera à la communauté franco-manitobaine de décider s'il était sage d'empêcher un Conseil d'administration, qui a travaillé pendant un an de poursuivre ce qu'il avait commencé".

Présentement le nouveau Conseil d'administration n'est pas encore connu officiellement, certains postes n'étant pas encore comblés. Quant au directeur, M. Claude Gagné il exercera ses fonctions jusqu'au milieu de septembre. En ce qui concerne M. André Couture, il a confirmé à M. Marion mardi, qu'il ne siégerait pas au nouveau Conseil.

Yvon GIROUX

Au sommaire

LE COUP DE MAIN

Au 21 mai, nous avions reçu 903 coupons (le mini-sondage), la plupart du temps accompagnés de notes, de lettres, et de chèques pour une somme totale de $5,068. Nous avons publié une partie de ces communications de nos lecteurs Celles que nous n'avons pas publiées consistaient en répétitions de ce que l'on nous avait déjà fait savoir.

À l'origine du "coup de main", il y avait une préoccupation d'économie. Autrement dit, on voulait savoir si certaines personnes ne désiraient pas recevoir **LA LIBERTÉ**. Il se trouve que de ces 903 réponses, VINGT-HUIT (28) seulement ont été négatives, c'est-à-dire que, pour diverses raisons, 28 personnes ne désirent pas recevoir **LA LIBERTÉ**. C'est peu.

Les lettres nous ont apporté en certains cas des suggestions valables. "Vous devriez faire ceci, cela... ouvrir une chronique sur ceci ou cela...". Ces suggestions ne sont pas mises de côté. Nous devons cependant répéter que la production du journal coûte de plus en plus cher.

Quant aux "mécontents", si l'on peut parler ainsi, ils ont été gentils. Signalons que du total des réponses (903), les leurs ne représentaient que UN DEMI DE UN POUR CENT...

Merci à tous

LA DIRECTION

COMMENTAIRE

Pour une réponse efficace

Il ne faut que quelques coups de pinceau pour dépeindre la situation désastreuse des autochtones au Manitoba. Par exemple, le taux de suicides parmi les jeunes indigènes est six foix plus élevé que celui chez les jeunes non-indigènes. Ou bien, le taux de chômage dans certaines réserves très isolées se chiffre à plus de 90%. Ou encore, le nombre d'autochtones dans les institutions pénitentiaires manitobaines est largement disproportionnel au pourcentage de la population qu'ils représentent.

Et puis, il y a toujours l'exemple de Shamatawa, cette réserve située dans le coin nord-est de la province, où presque cent jeunes ont dû quitter leurs domiciles pour venir subir des traitements à Winnipeg. Pourquoi? À la suite d'une épidémie de reniflement d'essence et de colle, ils avaient tous une concentration trop forte de plomb dans leur sang.

Bon, jusque-là, tout le monde est d'accord. En effet, autorités gouvernementales, représentants de la communauté autochtone, le public en général, tous veulent bien admettre qu'il y a là un sérieux problème. Les désaccords naissent, cependant, aussitôt qu'on tente de remonter des symptômes vers les causes premières de la crise puisqu'il s'agit bien de crise tant au point de vue économique que social.

Il y a de nombreuses réponses faciles qui ne servent qu'à polariser les groupes de gens impliqués. Un bon exemple en est l'attitude qui veut que les gouvernements provincial et fédéral soient les seuls responsables de cet état de choses. En d'autres mots, les autochtones ne seraient que les victimes innocentes de l'incompétence, de l'avarice, des "chicanes de famille" qui caractérisent les démarches de ces deux paliers législatifs. Ceux qui prônent cette attitude peuvent évidemment appuyer leurs arguments avec des preuves assez solides... Citons seulement un exemple: les métis de Cross Lake, une communauté dans le nord du Manitoba. n'ont pas été compensés au même titre que les Indiens de la réserve lorsqu'un projet hydro-électrique est venu détruire une de leurs sources principales de revenu, c'est-à-dire la pêche. Il demeure toutefois que les gouvernements fédéral et provincial ne sont que partiellement responsables...

À l'autre extrémité de la gamme des opinions exprimées se trouve celle qui accuse les "maudits sauvages" d'être gâtés, paresseux et incompétents. Il est impossible, selon eux, de satisfaire à toutes les exigences des autochtones qui semblent vouloir qu'on leur donne la lune - surtout qu'ils ne veulent de l'argent qu'à une fin, c'est-à-dire, l'achat de boisson. "Qu'ils se mettent au travail", disent les tenants de cette opinion, "et qu'ils gagnent leur vie comme tout le monde. Ou, au moins, qu'ils ne se plaignent pas que nous ne leur donnons pas assez d'argent".

Ce deuxième point de vue, bien que radical et étroit, masque néanmoins de profondes vérités. Il est vrai qu'il y a une beaucoup trop forte dépendance des autochtones sur l'argent gouvernemental. Il est vrai aussi que cette dépendance se traduit souvent en un taux d'alcoolisme incroyablement élevé. Il est vrai, en dernier lieu, que la solution qu'il faut envisager, c'est le travail et, tant que les autochtones n'auront pas accès à des emplois valables et stimulants, il est vrai que la crise subsistera.

Les communautés qui sont parvenues à se libérer du cycle infernal de chômage, d'alcoolisme et de violence - et il y en a - sont justement ceux où les résidants ont pu travailler à des emplois qui non seulement les occupent mais leur donnent un sens de leur propre valeur. Il s'agit non pas de transformer les réserves en camp de labeur mais uniquement de donner de l'espoir aux gens.

C'est ce qui se produit actuellement à Shamattawa, une réserve qui avait reçu le titre peu enviable de "hell-hole of the north". Depuis la crise de violence et de vandalisme qui, l'an passé, avait occasionné la fermeture et de l'école et de l'hôpital, le village a commencé à remonter la pente. Le conseil de la bande de Shamattawa axe ses efforts sur un renouveau économique: il a mis sur pied un chantier de construction en plus d'une scierie. C'est un début modeste mais lorsque de telles démarches sont appuyées par un effort accru dans les domaines de l'éducation et du contrôle de l'alcoolisme et du reniflement de substances toxiques, elles portent fruit.

En somme, pour répondre de façon efficace à cette crise que représente la situation des autochtones au Manitoba, il faut se situer entre les deux pôles que nous avons brièvement décrits. Il faut donner aux autochtones les ressources financières et techniques qui sont nécessaires au développement d'une base économique, et ce, non par charité mais parce que ce sont des choses qui leur reviennent de droit. Cependant, ils sont seuls à pouvoir assurer le succès de cette entreprise - ils devront se montrer à la hauteur de cette tâche qu'est la délivrance de leur peuple.

Rhéal CENERINI

BILLET

QUAND ON S'ENTEND

Le croirez-vous? Les gouvernements fédéral, provinciaux et ceux des territoires se sont entendus pour aider l'industrie canadienne de fabrication. Il ne s'agit pas de subventions.

Cette iniative a été nommée Le Programme du Marché institutionnel. L'idée est de mettre en contact, par une formule nouvelle, les manufacturiers canadiens et les acheteurs des institutions. Le programme s'adresse particulièrement au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux, municipaux, aux commissions scolaires, aux architectes, aux décorateurs d'intérieur, aux ingénieurs et aux associations d'hommes d'affaires. Les gouvernements et les institutions publiques achètent chaque année, 2.2 millions de produits de catégories diverses -mobilier, appareils, accessoires, instruments de laboratoire, etc.

Selon certains chiffres, 30 pour cent des produits achetés cette année par des institutions soutenues par les taxes, au Canada, seront importés. Le programme ne préconise pas de lois spéciales, de coercition, pour réduire ce pourcentage, mais une communication bien organisée entre les manufacturiers et les acheteurs.

Une présentation du programme sera bientôt faite, pendant deux mois, à quinze mille acheteurs d'institutions. Cette présentation sera faite dans toutes les régions par des fonctionnaires des divers gouvernements, généralement choisis à cette fin par les ministères de l'exploitation économique. C'est le ministère de l'Exploitation économique et du Tourisme, du Manitoba, qui coordonne le programme.

• • •

On espère établir la communication entre 15,000 acheteurs d'institutions et 2,500 manufacturiers canadiens.

Au mois d'octobre, une exposition d'un type assez original aura lieu au centre des congrès de Winnipeg. Cette exposition sera appelée: "L'Exposition de Commerce en ordre inverse". C'est-à-dire qu'au lieu, selon la formule consacrée, de voir les manufacturiers exposer leurs produits aux acheteurs, ce seront les acheteurs qui montreront aux manufacturiers ce qu'ils achètent et ce dont ils ont et auraient besoin. Cela en vue d'inciter les manufacturiers à faire un effort compétitif, pour fournir le marché canadien.

Selon les initiateurs du projet, si les résultats du programme n'étaient favorables que de l'ordre de 10 pour cent, 150 millions seraient injectés dans l'économie canadienne, et au-delà de 1,200 emplois créés.

On peut imaginer qu'au cours des prochains mois, on entendra beaucoup parler de cette initiative intéressante.

Jean de LOTINVILLE

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte aux parents de la Division scolaire rivière Seine

Madame, monsieur,

Vous savez probablement que votre commission scolaire a récemment décidé de réduire les services d'orientation au niveau présecondaire pour l'année 1982-1983. La raison nous dit-on est due à des contraintes budgétaires: en épargnant quelques dollars, on évitera une augmentation des taxes. Mais étant donné que la division a reçu $338,000 de la province pour le maintien des services, il est évident que cette décision est contraire à nos besoins éducatifs et financiers.

Tout parent connaît la valeur des services offerts par un orienteur dont le rôle important est d'arbitrer les conflits entre l'élève et le professeur ou le directeur. L'orienteur doit être à l'écoute des problèmes personnels, familiaux ou scolaires de l'adolescent qui se trouve au stade le plus important de son développement. La commission scolaire a proposé d'embaucher un orienteur qui ferait la navette entre les écoles de la division. Nous n'ignorons pas les inconvénients de cette formule car l'orienteur devrait alors consacrer beaucoup de temps à se déplacer d'école en école. De plus, il arrive que les problèmes dont les élèves veulent discuter ne puissent rester en suspens pendant deux ou trois jours.

Lors de la réunion de la commission scolaire qui s'est tenue de 17 mai, Shirley Loewen, commissaire pour la région de Saint-Norbert, a présenté un avis de motion et le 21 juin, date de la prochaine réunion, les commissaires se prononceront encore une fois sur cette motion qui vise à réduire les services d'orientation. Si vous êtes contre cette réduction ou si ce nouveau recul des services éducatifs vous inquiète, veuillez en faire part au commissaire de votre région.

D'avance je vous remercie et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ron LeDoyen
Président
L'Association des Enseignants de la Division Seine

Visite du pape à Fatima

M. le rédacteur,

Encore une fois je me permets de me servir de votre journal très enviable, pour un article sur la récente visite de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II à Fatima, au Portugal.

Dès son arrivée à Fatima, le Souverain Pontife entreprit sa visite par une rencontre avec Soeur Lucia dos Santos, la seule survivante des trois petits bergers à qui la Sainte Vierge Marie était apparue le 13 mai 1917; ensuite il en profita pour célébrer la sainte messe sur les marches du sanctuaire de Fatima érigé sur les lieux mêmes des apparitions, devant une foule de plus de 500,000 pèlerins.

Dans son homélie, le pape ne révéla rien au sujet du troisième secret confié à Soeur Lucia dos Santos au pied d'un chêne à Fatima, mais il en profita pour réitérer et endosser à nouveau la consécration de la Russie au Coeur Immaculé de Marie faite auparavant par un de ses prédécesseurs Pie XII en 1942 et en 1951; ensuite Jean-Paul II dit un mot au sujet des étranges coïncidences entourant spécifiquement le 13 mai. Tout d'abord c'était la date de la première apparition. 2) C'était l'anniversaire de l'ordination sacerdotale de Pie XII. 3) L'anniversaire de la visite de Paul VI en 1967 pour le cinquantenaire des apparitions. 4) L'attentat à la vie de Jean-Paul II à Rome, et le Saint-Père de dire: "J'ai cru reconnaître un appel tout spécial du Ciel, pour venir remercier la Divine Providence en ce sanctuaire que la Mère de Dieu semble s'être choisi de façon particulière".

On se souvient aussi qu'après les six apparitions en 1917, Lucie avait prédit l'avènement de la 2e guerre mondiale, et évoqué la conversion au christianisme de la Russie, afin d'empêcher l'expansion du marxisme, c'est là le contenu des deux premiers messages qu'elle avait reçues de Notre Dame; quand au troisième message personne n'en connaît le contenu et il est conservé jalousement sous clef à Rome.

Pour moi, je pense que si le troisième message était dévoilé, ça pourrait bien avoir des conséquences néfastes à travers le monde entier; donc mes chers amis mettons toute notre confiance en la Très Sainte Mère de Dieu et demandons-lui d'intercéder auprès de son Divin Fils Jésus pour que le monde entier soit pardonné de ses péchés, et épargné de tous les malheurs qui nous entourent à l'heure actuelle.

M. le rédacteur, je vous remercie de tout coeur.

Louis DUBÉ
Saint-Boniface
le 17 mai 1982

À la recherche d'une correspondante

Monsieur,

Le 5 avril dernier, je suis arrivé à l'Institution de Stoney Mountain. Je venais de passer 2 ans à l'Institution d'Edmonton et avant cela 19 mois au Remmand Centre de Calgary. Or, depuis tout ce temps, je n'ai jamais eu de visite.

Maintenant que je suis ici, je désirerais correspondre avec une jeune femme de 25 à 30 ans partageant mes goûts. Mes intérêts sont variés: économie, politique, yoga, phylosophie, etc. Cependant, j'aimerais correspondre avec une femme de langue française ou qui peut s'exprimer en français.

Ce qu'il y a de néfaste d'être seul en prison est que graduellement on vient à perdre notre côté humain. C'est pourquoi je veux renouer mes liens avec le monde extérieur.

Il m'a été dit que votre journal pourrait faire passer une petite annonce à cette fin. Cependant, je n'ai pas d'argent.

Comme renseignement supplémentaire, je fais actuellement une sentence de 12 ans pour vol de banque à Calgary. Aussi, j'ai 34 ans.
Sincèrement

Pierre Duhamel
Boîte Postale 9250
Winnipeg, Manitoba
R3C 2W9

le 15 mai 1982

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Vous n'êtes par d'accord avec certaines opinions exprimées dans le journal? Parfait. Écrivez. Faites valoir votre point de vue. Votre lettre, toujours de bon goût, sera publiée si elle ne s'en prend pas à l'intégrité des personnes. Bien entendu, il faut signer, indiquer son adresse et son numéro de téléphone.

La direction

Refrain chante du coeur

Tel que la mélodie d'une belle chanson,
Ton sourire me revient souvent à l'esprit.
Et ta joie de vivre! bien aisément on
Devine quelle gaieté d'âme anime ta vie.

À la lumière de l'astre de la nuit,
Les étoiles scintillent, tout comme tes yeux;
Ton visage démontre que la symétrie
Existe à l'état parfait autre qu'aux cieux.

Et ta seule présence fait tourner les têtes
Tel le souffle mesquin, en automne, du vent.
De part et d'autres, que lors d'une soirée de fête
Fusent les salutations d'amis et de parents.

Avec toi, je ne sais controler ce bonheur:
Car, par enchantement, tu as ravi mon coeur.

Gilles RENAUD, Ottawa

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,500 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Sécrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobains 340, boulevard Provencher. **Téléphoner au No: 247-4823.**

L'abonnement annuel coûte: $15:00

Heures de bureau: Lundi au vendredi 9h à 12h; 12h30 à 16h30

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited. 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340,boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse © **par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET**



À Île-des-Chênes

Les parents dénoncent la mauvaise volonté de la commission

Lors d'une conférence de presse tenue mercredi dernier, la Fédération provinciale des comités de parents, et les Comités de parents d'Île-des-Chênes, de Saint-Adolphe et de Noël Ritchot ont contesté ce qu'ils considèrent être de la mauvaise volonté de la part de la commission scolaire de La Seine.

Le 17 mai dernier, la commission par un vote de 5 contre 3, a annulé le projet d'école française M à 12 à Île-des-Chênes et toute autre suggestion est retenue jusqu'à ce que les commissaires aient le rapport du ministre, Mme Hemphill. C'est contre cette motion présentée par le commissaire Roch que Margerie Beauchemin d'Île-des-Chênes, Agnès Dubois de Noël Ritchot et Raymond Poirier de Saint-Adolphe protestent, et ce pour deux raisons. Tout d'abord dans une lettre envoyée au Ministre de l'Éducation Mme Maureen Hemphill le 16 février dernier, les commissaires de La Seine étaient unanimement en faveur de la construction de cette école. Et ensuite parce que cette décision de la Commission survient malgré le fait qu'un Comité ait été nommé par le ministre pour étudier la question.

Selon les parents présents, cette décision de la commission représente un revirement incompréhensible, et ils considèrent avoir déjà assez fait de compromis sur le sujet. Selon Raymond Poirier la commission voudrait proposer une aile française dans une école anglaise et cela n'aura pas l'appui des parents. Pour les parents, ils attendront la décision du Comité du ministre avant d'entreprendre toutes autres actions. La décision du ministre devrait être connue avant la fin du mois. Mais selon les parents, les problèmes persisteront tant que le gouvernement Pawley n'aura pas comme promis lors de la période électorale, inscrit une définition de l'école française dans la loi de l'éducation publique. Pour certains, la seule véritable solution qui existe ce serait dans une division scolaire homogène.

Yvon GIROUX

La Fondation Radio Saint-Boniface Inc. chosit un nouveau président



À son assemblée annuelle tenue le 11 mai, le Conseil d'administration de la Fondation Radio-Saint-Boniface Inc. choisissait un nouveau Président en la personne de M. Louis Bernardin, Administrateur de la Ville Youville à Sainte-Anne.

M. Bernardin succède à M. Roland Couture, qui n'a pas voulu voir son mandat renouvelé à la présidence, poste qu'il occupait depuis 1974. Afin d'appuyer et de mieux seconder M. Bernardin dans ses nouvelles fonctions, M. Couture a toutefois accepté la nomination de vice-président. M. Robert André enseignant à l'Ecole Précieux-Sang, accepta d'agir comme secrétaire, et M. Denis Collette, cadre à Radio-Canada, fut réélu au poste de trésorier.

Le Conseil a eu aussi le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres récemment élus. Il s'agit de Mme Marcelle Forest et M. Maurice Auger qui remplacent MM: Fernand Paquin et Laurent Roy dont le mandat de trois ans se terminait le 31 décembre dernier.

En approuvant le rapport des vérificateurs, les membres du Conseil ont constaté que la Fondation s'était engagée à verser durant son dernier exercice financier la somme de $41,100.00 pour financer divers projets présentés par des particuliers, des groupes et des organismes franco-manitobains. Ils ont aussi noté l'actif de la Fondation qui se chiffrait au 31 décembre 1981 à $316,224.12

Tout ce bruit pour un «e» muet

Les tolérances grammaticales jusqu'ici permettaient à l'homme d'embrasser la femme. Mais voilà que l'une cherche maintenant à s'arracher à l'étreinte de l'autre.

Ces réticences, toute littéraires, se sont d'abord manifestées par une surconsommation de signes de parenthèse: délégué(e), citoyen(ne). Puis les doublons se sont mis à prolifiérer: délégués et déléguées, citoyens et citoyennes, Québécois et Québécoises...

Nous avions déjà les féminins en "esse" (poétesse, doctoresse), mais ils faisaient un peu pédant et même un tantinet(te) péjoratif. La grammaire suggérait aussi les terminaisons en "trice" (instituteur, instritutrice, mais les deux mots sont l'objet d'ostracisme), et les terminaisons en "euse" (un gueux, une gueuse); un gueux, c'est un pauvre tout simplement, mais ne vous avisez pas de courir la gueuse, c'est mal vu.

Et c'est ainsi que le "e" muet est en passe de s'imposer. On a vu réapparaître de vieux mots longtemps peu usités: écrivaine par exemple. Mais on trouve aujourd'hui: auteure, professeure, docteure, parfois tous à la suite dans la même phrase. Bientôt, elles seront également ingénieure, travailleure, et, pourquoi pas, éboueure. D'une athlète, faudra-t-il dire qu'elle est non pas une pro mais une prose. On avait avocate, pharmacienne, esthéticienne. À médecin cependant on hésite, car si l'on disait de telle femme qu'elle est une bonne médecine, je ne sais trop de quelle qualité on la trouverait parée.

J'assiste au débat. Il m'amuse. Les arguments d'une part sont sociologiques; de l'autre côté de la barricade, on fait plutôt appel à l'esthétique; ces mots-là sont laids, entend-on répéter.

Il m'arrive aussi de penser que le problèmes est sans issue. Qu'il faudrait sans doute légiférer, permettre à l'Office de la langue française de décréter que, désormais, il y a telle chose qu'un genre "neutre". Et encore, j'ai mes doutes...

Car c'est toute la langue qu'il faut refaire. Considérez seulement que la vertu est féminin, et le vice, masculin. Par contre, parler de vertus spécifiquement féminines serait tomber dans le sexisme. La bonté et la méchanceté, dans l'abstrait, sont féminins; mais dans le concret, il n'y a que le beau et le laid.

Il y a aussi des mots qu'on hésite, je ne sais pourquoi, à féminiser. On écrit toujours: les usagers du métro, et jamais les usagères. De même on n'arrive pas à en masculiniser certains autres: ménagère n'a jamais donné ménager (sauf pour les appareils), et pourtant, en ces temps de chômage, il y a de plus en plus d'hommes au foyer.

Le droit est masculin; la responsabilité est féminin. Mais le fin du fin (et non la fine des fines), c'est de constater que même le mot féminin est masculin. Notez que la féministé, c'est féminin, donc masculin. On ne dira jamais que la féminité est féminine, ce serait une tautologie.

On n'en sort pas, je vous le répète. Faudra-t-il dire maintenant: quelle heure est-elle? Et voyez les nuances que nous impose la phallocratie littéraire: le Grand Orange (sûrement un chic gars), mais la Grande Jaune (une chipie, sans aucun doute).

Jean FRANCOEUR
"Le Devoir"

en bref...

La guerre. - Pendant des jours, l'Argentine prétend que les forces britanniques du Sud de l'Atlantique n'ont pas établi de véritable tête de pont dans les îles Falkland, puis reconnaissent que c'est le fait. L'Afrique du Sud fournirait de l'armement à l'Argentine. Au Parlement britannique, le Premier Ministre Thatcher déclare fermement que les canons anglais ne se tairont pas là-bas tant que les Argentins n'auront pas évacué les îles. L'Argentine demanderait de l'aide à ses amis de l'Amérique du Sud. L'irak recule sous la poussée iranienne. Que feront les frères arabes de l'Irak? Israël bombarde les installations des Palestiniens dans le Sud du Liban et abat deux avions de guerre jordaniens.

• • •

L'autre guerre. - Le Congrès du Travail du Canada, en congrès à Winnipeg cette semaine se lance à fond de train contre toute demande de concessions faites aux syndiqués par la grande entreprise. Le congrès, qui représente deux millions et demi de syndiqués, se déclare aussi fermement contre toute tentative de contrôle des salaires. La situation économique qui se détériore rapidement et l'absence d'indicateurs ne laissant pas prévoir une reprise des affaires, sont de nature à inquiéter et, en certains milieux faire durcir les positions -avec ce que cela peut amener.

• • •

Hausse des tarifs. - Via Rail annonce que ses tarifs de base augmenteront de 10 pour cent à compter du 18 juin.

• • •

Les pauvres gens. - Les ventes des 23 maisons de haute-couture de Paris ont augmenté de 20 pour cent cette année par rapport à l'an dernier.

• • •

Boutiques hors douanes. - Les premières boutiques hors douanes à la frontière canadienne seront situées à Douglas, Colombie britannique, à Emerson. au Manitoba, à Lacolle, au Québec, et à Edmunston, au Nouveau-Brunswick. On en prévoit un total de 40 d'ici cinq ans.

Les Français n'aiment guère leur télévision. - Selon un récent sondage IFES-VSD, 65 pour cent d'entre les Français trouvent leurs programmes de télévision "tristes et ennuyeux". Le même sondage révèle que 62 pour cent des répondants estiment que le petit écran devrait surtout être consacré à la distraction; 33 pour cent à l'information, et 5 pour cent à la culture.

• • •

Les Chinois et le cinéma. - Il y a 112,000 salles de cinéma en Chine et le prix d'entrée est 30 yen (15 cents). La Chine produit entre 85 et 90 films par année et elle importe environ 60 films de l'étranger.

• • •

Les Nouveaux Horizons. - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social , Mme Monique Bégin, a annoncé il y a quelque temps des contributions d'un montant de $66,428 à de nouveaux projets Nouveaux Horizons, au Manitoba. Ces fonds permettront à 11 groupes du troisième âge dans neuf localités de la province d'entreprendre diverses activités à l'intention des retraités. Plus de 1775 participants sont directement touchés.

• • •

Folklorama. - Le festival des cultures, Folklorama, comptera cette année à Winnipeg un record de 39 pavillons.

• • •

Le programme Eté Canada. - Cent soixante-cinq projets communautaires sont financés au Manitoba, grâce à Eté Canada. Il s'agit d'un programme fédéral de création directe d'emplois d'été à l'intention des étudiants. Il est question de 1,725 emplois coûtant $3,332,021. L'annonce vient du ministre de l'Emploi et de l'immigration, M. Lloyd Axworthy. **Renseignements No: 949-3781.**

• • •

Sport et publicité - Un message-éclair (spot) de 30 secondes à la télévision durant les joutes de base-ball de la série mondiale coûte $185,000.

Le premier souper bénéfice du YMCA salue les francophones



M. Renée Dupuis, directeur du YMCA de Saint-Vital, remercie M. Denis Hamel de sa contribution en vue de l'argrandissement des facilités du "Y"



Gérald Laroche, tout comme d'autres artistes francophones tels que Vincent Durault et Rita et Gisèle Laflèche, y est allé de quelques-unes des pièces de son répertoire.

Le premier de quatre soupers bénéfices dans le but de couvrir le déficit d'opération du YMCA de Saint-Vital, a eu lieu la semaine dernière au Country Kitchen du même endroit et a rapporté la somme de $900.

Ces soupers bénéfices visent, selon M. René Dupuis directeur du YMCA de Saint-Vital, à couvrir une partie du déficit d'opération de $20,000 accumulé au cours des dix dernières années. Quant aux autres communautés linguistiques qui pourraient être atteintes par ce moyen, elles n'ont pas encore été déterminées. Des ventes géantes de garages pourraient avoir lieu, ayant comme objectif la somme de $4,000.

M. Denis Hamel propriétaire du restaurant et M. Dupuis se sont déclarés satisfaits de cette première puisque 107 personnes y ont participée. M. Hamel est membre depuis 8 ans de ce YMCA et y a participé en tant qu'instructeur et membre du Conseil d'administration. Il s'est impliqué à cet événement parce qu'il est convaincu de ce que le YMCA représente au niveau de la préparation des jeunes comme leader de demain. "Si tu fais affaire dans la communauté, tu te dois de t'y impliquer en retour", ajoute M. Hamel.

Le YMCA prévoit un agrandissement de ses facilités dont la construction débutera cet automne et qui devrait être terminé pour le printemps 1983, d'un coût d'environ $600,000, cet agrandissement permettra d'ajouter entre autre 3 salles de "racquet ball" et une salle d'entraînement.

Quant aux services en français, même si des essais antérieurs n'ont pas donné de très bons résultats, selon M. Dupuis, des contacts ont été entrepris avec le SFM. "On s'est parlé un peu, ce qui ne s'était jamais fait auparavant", précise M. Dupuis. Dans les années à venir des contacts plus étroits pourraient être pris en vue de développer un programme quelconque.

Yvon GIROUX



Marcel Meilleur était également de la partie.



M. Edmond Beaudry était le maître de cérémonie lors du souper bénéfice de la semaine dernière.

Lise Payette nous offre les best- seller de l'année

par Paul-François Sylvestre

Paul-François Sylvestre est écrivain-journaliste, secrétaire de la Société des écrivains canadiens de langue française, section Ottawa-Hull, et critique littéraire pour le journal ontarois LE TEMPS. M. Sylvestre collabore à plusieurs hebdomadaires franco-ontariens et, désormais, à LA LIBERTÉ.

Tout au long des années 1970, et même avant, des milliers de téléspectateurs ont appris à connaître Lise Payette. Du petit écran, elle est ensuite passée à l'arène politique. Pour la majorité des gens, l'animatrice d'Appelez-moi Lise ou la ministre d'État à la condition féminine incarne l'entière confiance en soi. Rien ne semble l'effrayer. Erreur. Lise Payette reste une femme timide, une femme qui a soif de défis et qui cherche à relever ceux qui sont les plus risqués, les plus effrayants.

Voilà, entre autres révélations, ce que nous apprend son magnifique livre-témoignage intitulé Le Pouvoir? Connais pas! Chaque page est remplie d'émotion et à travers chaque chapitre le lecteur découvre le difficile vécu féminin dans un monde impitoyablement masculin et macho.

Le titre demeure, à cet égard, assez significatif. Lise Payette a été au pouvoir parce qu'elle faisait partie du gouvernement de René Lévesque, du 15 novembre 1976 au 26 avril 1981, mais elle n'a pas véritablement connu le Pouvoir. Elle raconte comment elle s'est sentie étrangère, comment il lui fallu traduire sa pensée en langage d'homme afin d'être comprise, comment elle a du défendre ses dossiers avec un acharnement supérieur à celui exigé de ses collègues masculins. Elle a réussi, certes, et la seule loi sur l'assurance automobile en témoigne. Lise Payette continue néanmoins à affirmer que la politique est encore une affaire d'hommes au Québec.



En dépit du mal qu'elle a eu à cheminer dans le labyrinthe du Pourvoir, l'ex-ministre s'est souvent imposée auprès de ses collègues, au risque de subir la foudre d'un Jacques Parizeau ... mais aussi de recevoir, après, les excuses du ministre des Finances. Car si Lise Payette conteste les chiffres d'un collègue, c'est qu'elle connaît le dossier sur le bout de ses doigts. Le Premier Ministre s'en est d'ailleurs rendu compte et n'a pas hésité à lui confier d'importantes responsabilités.

Au sujet du Premier Ministre, l'auteur nous raconte d'intéressantes anecdotes et nous peint un portrait un peu surprenant de son ex-patron. "René Lévesque n'écoute pas quand on lui parle", écrit-elle. "On ne fait pas de la politique avec René Lévesque, on fait de la politique pour René Lévesque", précise Mme Payette. Elle ajoute que le Premier Ministre "n'encourage pas, ne félicite pas, ne se livre pratiquement jamais". Si elle garde de son ancien patron le souvenir d'un grand défenseur de la Démocratie, l'auteur fait aussi remarquer que René Lévesque est un chef déroutant. "Il faut avoir en même temps la vocation et la foi" pour le suivre.

Lisez Le Pouvoir? Connais pas! Vous ne le regretterez point. Vous apprendrez bien des choses sur les rouages de la politique et, mieux encore, vous découvrirez à quel point le Pouvoir s'humanise bien peu entre les mains des hommes. Il est temps que des femmes prennent le pouvoir pour le transformer.

Il s'est déjà vendu plus de 25 000 exemplaires de ce livre. Au cours du Salon du livre, de Québec, les copies disparaissaient à raison de 500 par jour. C'est fort heureux pour l'auteur, les éditions Québéc-Amérique et les lecteurs. Ces derniers sont bien servis par les deux premiers.

École Sainte-Anne

La réunion annuelle du Comité de parents de l'école Sainte-Anne section française, aura lieu au Centre culturel de Sainte-Anne le lundi 31 mai 1982 à 20h.

Une dégustation de vin et fromage clôturera la réunion. Tous les parents intéressés à l'éducation française sont bienvenus.

À l'école du Précieux-Sang

Une idée qui pourrait se propager aux autres écoles



Le gagnant du concours "Le drapeau de mon école", François Salmon et le nouveau symbole de l'école Précieux-Sang.

L'Association de l'école du Précieux-Sang a procédé vendredi dernier au dévoilement du nouveau symbole de l'école, un drapeau dont le dessin fut conçu par un étudiant de la 12e année, François Salmon.

L'objectif du concours ''Le drapeau de mon école'' était, selon la présidente du Comité de projet Mme Mariette Régnier, de faire participer le plus grand nombre de gens possible dans la valorisation de leur école. C'est ainsi que l'Association regroupant les parents. les professeurs et les élèves et dont le président est M. Claude Forest, reçut 67 soumissions de drapeau possible de familles, d'individus, ou d'amis.

Le drapeau du gagnant, François Salmon, représente un groupe de jeunes canadiens français qui se lance dans les connaissances académiques, culturelles et religieuses de l'école Précieux-Sang. Donc sur le dessin, la croix représente l'arrière plan religieux historique, la demi-feuille d'érable, une partie du groupe de jeunes canadiens, et les lettres P.S., l'école Précieux-Sang. Quant aux couleurs, le vert représente l'intelligence jeune, non-développée, l'inexpérience académique, le bleu, l'héritage français du Québec et de la France et le jaune, la lumière des connaissances académiques.

Trois mentions spéciales furent accordées à Ronald Pelletier de la 9e année, à Nathalie Gagné de la 8e année et à Nicole Lacoste de la 3e année.

L'Association a pu bénéficier d'une somme de $300 de la Fédération provinciale des Comités de parents, dans le cadre de projets à caractère d'animation. Pour M. Pierre Laurencelle, directeur du FPCP, ce drapeau qui sera utilisé par les étudiants du Précieux-Sang lors de Manif 82, pourrait permettre à l'idée de se propager aux autres écoles. Pour lui, c'est une autre manifestation de l'esprit communautaire qui existe au Précieux-Sang depuis de nombreuses années. ''Ce genre de projets pourrait stimuler la fierté et le sens d'appartenance chez les étudiants'', a ajouté M. Laurencelle.

Plusieurs parents de l'Association ont participé à la fabrication d'un énorme gâteau aux dimensions du drapeau, et qui fut distribué à tous les parents, professeurs et élèves réunis dans le gymnase de l'école pour l'occasion.

Yvon GIROUX



Les personnes qui ont participé à la fabrication du gâteau aux dimensions du drapeau du Précieux-Sang. De gauche à droite; M. Claude Forest, président de l'Association de l'école du Précieux-Sang, Mmes Mariette Régnier, présidente du Comité de projets, Dolorès Dupas, Paulette Boulet, Denise Beaudry et Lise Plouffe. N'apparaît pas sur la photo Mme Lise Forest.



Tout le monde était réuni dans le gymnase afin d'assister au dévoilement du drapeau gagnant... et du gâteau.

Envoi Missionnaires chez les Oblates



Mlle Anne-Marie Legault recevant le cierge allumé du Père A. Fortin, o.m.i., curé d'Elie, Manitoba.

Lundi soir, le 3 mai, une cérémonie imposante se déroulait dans la chapelle des Missionnaires Oblates. Dans le cadre d'une célébration eucharistique, des religieuses, des parents et des amis se groupaient auprès de deux missionnaires Soeur Patricia Thérèse Joubert, m.o. et Anne-Marie Legault, une laïque d'Elie, en partance pour le Tchad, Afrique. C'est toujours touchant un départ de missionnaires! Elles s'en vont au loin vers l'inconnu, mais si nous y regardons avec les yeux de la foi, c'est en réponse à l'appel du Christ et du bien qu'elles auront à faire, qu'allègrement elles nous quittent.

Soeur Patricia n'en est pas à ses débuts comme missionnaire au Tchad car elle faisait partie de la première équipe de trois Oblates en novembre 1971. Après un séjour de huit années là-bas, elle revint au pays reprendre ses forces et aujourd'hui, elle y retourne généreusement remplacer une autre missionnaire Oblate qui rentre au pays. Soeur Patricia initiera sa jeune compagne, Anne-Marie, qui vient de terminer son bac en éducation et qui a accepté de donner bénévolement une année de vie missionnaire.

La cérémonie de l'envoi fut présidée par le Père Gilles Primeau, p.b. avec les cocélébrants: M. l'abbé Pierre Gagné, cousin de Soeur Patricia, le Père Alphée Vachon, p.b., et le Père Antonio Fortin, o.m.i. et curé d'Elie.

Après l'homélie on fit l'appel des missionnaires et à chacune en l'appelant par son nom on demanda: "Acceptes-tu d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ à nos frères et soeurs de l'Église du Tchad en Afrique?" Il y eut ensuite imposition des mains et remise du cierge allumé, symbole de Jésus-Christ, Prince de lumière et source de vie.

À l'issu de la cérémonie, l'assemblée se rendit à la cafétéria afin de partager avec les deux élues, les échanges de bonnes paroles, de voeux et de félicitations. Le Père Danny Maddigan, capucin et ancien missionnaire au Tchad, put communiquer à tous le genre de vie et les obligations qui attendent les deux missionnaires dans leur nouveau champ d'action.



Soeur Patricia Thérèse Joubert, m.o., recevant le cierge allumé de M. l'abbé P. Gagné, son cousin.

Mgr Hacault ne pouvant venir présider la cérémonie, fit parvenir une lettre au Père Primeau dans laquelle il envoyait des félicitations aux deux missionnaires, à la Communauté des Oblates et aux familles Joubert et Legault. Il assurait les deux missionnaires de ses prières en réponse à l'appel du Seigneur et pour soutenir leurs efforts auprès de ceux qui accueilleront leurs paroles.

La missionnaire est une personne qui vit de l'espérance--Soeur Patricia et Anne-Marie partent enthousiasmées vers leur idéal. Prions le Seigneur afin que le beau geste de nos deux missionnaires féconde leur champ d'action et attire des vocations.

Soeur Marguerite VIAU, m.o.

La FFCP se réunit

La Fédération des femmes canadiennes-françaises tiendra son Assemblée générale, les 28 et 29 mai prochain, à l'hôtel Chimo Inns. 1199 rue Joseph Cyr, Ottawa, Ontario.

Vous vous souviendrez qu'au congrès national de la FFCF, en juin dernier, un plan d'action de deux ans avait été ratifié par les membres. Aujourd'hui, une fois la première étape de ce plan franchie (phase principalement axée sur la formation des membres), la FFCF veut faire le point. Ainsi, le but premier de l'Assemblée en sera un d'évaluation afin de permettre, s'il y a lieu, d'apporter les corrections et réaménagements nécessaires à la pleine réalisation des objectifs visés.

La FFCF vous invite à assister à la journée du samedi alors que les membres, réunies en ateliers de travail, évalueront le plan d'action. Le tout débutera par un déjeuner collectif dès 8h15 et l'ajournement de l'Assemblée est prévu pour 16h30. Nous vous ferons parvenir ultérieurement une synthèse des propos recueillis lors de cet événement spécial de la fin de mai 1982.

Des productions de qualités au FTJ "82"



L'équipe de "Prisonnière de la solitude" de l'école de Sainte-Anne s'est méritée le prix de la meilleure production dans la catégorie 10, 11, 12.

315 étudiants de 12 écoles ont prouvé la véracité "d'un p'tit goût de revenez-y", en participant au Festival théâtre-jeunesse du Cercle Molière. La qualité des 18 présentations a confirmé les longues heures de travail qu'étudiants et professeurs ont mis en commun afin de participer au Festival. Les trois juges, Marie Benoist-Martin, Lucille Beaudin-Wiltshire et Léo Foucault se sont dit enchantés des spectacles qu'ils ont vus. C'est vendredi à la soirée "GALA" qu'avait lieu la remise des prix dans chacune des catégories. Voici la liste des gagnants des deux catégories.

Catégorie 7-8-9

Meilleure comédienne de soutien: Lynne Trudeau (Thérèse), Un mari à la carte, école de Saint-Adolphe. Meilleur comédien de soutien: Patrick (Super Maurice) Une Banque?, école de Saint-Pierre. Mention honorable: Marquis Pantel (Léandre Toupette). La soirée du hockey, école du Précieux-Sang. Meilleur texte: Une Banque? de Marcel Préfontaine, école de Saint-Pierre. Meilleurs effets visuels: Prix Pauline Boutal, Une journée dans la vie d'un banc public, école de Saint-Agathe. Meilleure comédienne: Roxanne Boulianne (le coureur), Le petit diable dans les peaux, école Lacerte. Mention honorable: Mimi Lepage (Mère Une Telle), La farce de l'aiguille, école Lacerte. Meilleur comédien: Philippe Picoux (Galopin), La farce de l'aiguille, école Lacerte. Meilleure production: Le petit diable dans les peaux, école Lacerte.

Catégorie 10-11-12

Meilleure comédienne de soutien: Rosalie Ritcher (Nat), Rouge, Orange, Vert, Churchill High. Meilleur comédien: Ron Lussier (M.I. Bouétrot? Déclic, école de Saint-Pierre. Meilleur texte: Rouge, Orange, Vert, création collective Churchill High. Mention honorable: Prisonnière de la solitude, création collective, école de Sainte-Anne. Meilleurs effets visuels: Prix Christianne LeGoff, Rouge, Orange, Vert, Churchill High. Meilleure comédienne: Joanne Normandeau (Anne, en cellule?, Prisonnière de la solitude, école de Sainte-Anne. Mentions honorables: Carole Freynet (Anne, en scène). Prisonnière de la solitude école de Sainte-Anne, et Joni Carignan (le peintre), Le banc public, Kelvin High. Meilleur comédien: Marc Marion (Jacques Rousseau), Déclic, école de Saint-Pierre, Meilleure production: Prisonnière de la solitude, école de Sainte-Anne.



Pierre Trudel et Brigitte Léger étaient les maîtres de cérémonie lors du gala du Festival théâtre-jeunesse.



Même la reine Elizabeth était de la partie lors de la soirée gala du Festival théâtre-jeunesse. Brigitte Léger remercie sa Majesté (personnifiée par Pierre Trudel) de son passage.



CONSEIL D'UN POUCE VERT

Marthe DURAND
La Broquerie, Manitoba

Vos succès dans la culture des plantes de maison seront influencés par plusieurs facteurs qui sont néanmoins très importants puisqu'ils sont dépendants l'un de l'autre. Comme déjà expliqué dans l'article précédent, l'arrosage est un de ces facteurs très essentiel à maîtriser.

Un autre facteur indispensable à la bonne croissance des plantes en pots est le terreau d'empotage. La composition du terreau affectera l'arrosage et les applications d'engrais. Lorsqu'on se sert d'un bon terreau fertile au moment du premier empotage d'une plante, le besoin d'engrais ne sera pas indiqué avant trois à six mois dépendant de la croissance et de la variété de la plante. Le mélange idéal du terreau devra permettre un bon drainage et une bonne aération du sol. Si le mélange ne se draine pas librement les conditions éventuelles d'un sol détrempé causeront la pourriture des racines dûe à une aération insuffisante du sol. Les additions progressives d'engrais à un terreau non-suffisamment poreux occasionnera une accumulation de sels chimiques, ce qui pourra éventuellement abîmer les racines causant des dommages irréversibles entraînant le dépérissement total de la plante.

La plupart des plantes florifères demandent un terreau composé de 3 parts de bonne terre de jardin, 2 parts de matières organiques et 1 part de gros sable ou de perlite. Les matières organiques peuvent être constituées de la tourbe sphagnum, du compost, des feuilles mortes des bois ou un fumier bien décomposé.

Lorsque votre terre de jardin est argileuse, tel que le "gumbo" de la Rivière Rouge, il sera nécessaire d'amender le sol davantage. Ce mélange pourrait être composé de 2 parts de terre, 2 parts de tourbe ou autres matières organiques et 1 part de sable ou perlite.

Les plantes vertes que l'on cultive essentiellement pour leur verdure requièrent un terreau plus près de 50% en matières organiques.

Pour les cactus et les plantes grasses la proportion du sable devra être augmentée pour qu'elle consiste 1/3 du mélange, car un bon drainage rapide est absolument esentiel à ces plantes. Les matières organiques devront être réduites et remplacées par le perlite.

Il est important de stériliser le terreau que l'on composera soi-même avec de la terre de jardin. Humectez-bien la terre et disposez-la dans un récipient en tôle ou même enveloppez-la dans du papier en aluminium. Faites stériliser celle ci dans un four entre 185 à 200 degrés fahrenheit environ une heure. La masse ne devra pas excéder six pouces d'épaisseur afin de permettre le réchauffement total de la terre par la vapeur créée par la chaleur. Laissez refroidir et empaquetez dans des sacs en plastique bien fermés pour en conserver l'humidité jusqu'au moment de vous en servir. L'empotage se fait mieux lorsque le terreau est légèrement humide.

Dévoilement des plans de la nouvelle église

Les plans de la nouvelle église ont été dévoilés à l'issue de la messe du samedi soir et de celle du dimanche matin, les 15 et 16 mai, par MM. Roger Poiron et Etienne Grenier, deux membres du comité de construction.

Dès l'abord, la façade de l'église, de par sa structure de bras ouverts, présente un aspect très accueillant. Ayant traversé le vestibule, nous nous retrouvons dans un grand foyer qui donne accès à l'église proprement dite. Celle-ci aura une capacité de 300 personnes, avec possibilité de 400 personnes à l'occasion. Attenant le foyer également se trouvera à droite un bureau pour la pastorale paroissiale et, à gauche, une descente au sous-sol où il y aura une salle de réunions pouvant accommoder environ 30 personnes, et la salle paroissiale capable de contenir quelque 250 personnes.

M. Roland Landry, du comité des finances, a expliqué le budget proposé pour la réalisation de ce projet. Le coût total sera de 650,000$. Du montant reçu de la compagnie d'assurances, soit 617,000$, 600,000$ serviront à la construction de l'édifice, tandis que 17,000$ iront à l'ameublement. Une souscription est donc officiellement ouverte pour recueillir 33,000$ pour compléter la somme nécessaire à ce projet.

D'emblée, les paroissiens semblent être favorables à ce projet, le trouvant réaliste, bien pensé et répondant bien aux besoins de la paroisse.

Par ailleurs, la paroisse se réjouit avec nos religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie à l'occasion de la béatification de leur fondatrice, Mère Marie-Rose, le 23 mai. Rappelons que nos religieuses se dévouent à Somerset depuis déjà trente ans. En effet, c'est le 25 août 1952 qu'arrivaient à Somerset, par le chemin de fer, sept religieuses des Sains Noms de Jésus et de Marie.

Nouvel exécutif des Chevaliers de Colomb

Lors de leur réunion du mardi 11 mai, les Chevaliers de Colomb du conseil Langevin ont élu l'exécutif pour la prochaine année colombienne. Le résultat des élections fut comme suit: grand chevalier, Henri P. Labossière; député grand chevalier, Maurice Lachance; secrétaire-archiviste, Raymond Labossière; trésorier, Gilbert Lafrenière; cérémoniaire, Edmond Boulet; chancelier, Guy Boulet; avocat, Roland Charbonneau; syndic, (3 ans) Lorenzo Girouard; gardes-extérieurs, Luc Boulet et Jean Poiron; gardes-intérieurs, Léo Pittet et Claude Poiron.

Au festival de musique

Plusieurs élèves des écoles élémentaire et secondaire ont participé au festival de musique et activités rythmiques de la division scolaire de la Montagne qui avait lieu à Bruxelles les 4, 5 et 6 mai. Voici ceux qui se sont distingués en remportant des trophées: au piano, Michèle VanDenBussche. Diane Hacault, Lise Poiron, Louise Thévenot, Debbie Grenier, Lucille Hacault, Loryl Shields, Genelle Letain. Brian Clark se mérita quatre trophées, dont celui du docteur Hubert Delaquis, décerné au concurrent le plus méritant dans toutes les catégories de piano. Constance VanCauwenberghe remporta le trophée pour solo vocal, catégorie 19 ans et moins.

Aux compétitions de danses folkloriques, le groupe de l'école secondaire, 10e à 12e année, à remporté le trophée de M. et Mme Albéric Marginet. Le groupe de gymnastes, 7e à 9e années, remporta le trophée de M. et Mme Lou Deschouwer.



Soirée du Comité culturel de Saint-Norbert

C'est le vendredi 7 mai dernier qu'avait lieu à Saint-Norbert la soirée organisée par le Comité culturel local. Plus de deux cents personnes dont plusieurs sont venues d'autres paroisses françaises urbaines et rurales, avaient répondu à l'invitation.

La soirée a été menée à bonne fin grâce à l'habile direction de la Présidente du Comité culturel de Saint-Norbert, Mme Eugénie Ferré et des membres du Comité. Le Comité culturel entreprend au moins un projet d'envergure spéciale, chaque année et, en 1982, il avait décidé d'organiser une soirée sociale pour venir en aide à la Chorale paroissiale. Le dimanche 16 mai, M. Ronald Blouin, trésorier du Comité culturel remettait un chèque de mille dollars au Président de la chorale de Saint-Norbert, Hubert Balcaen, au nom du Comité. Cet argent servira à défrayer une portion des coûts de participation des membres de la Chorale qui prendront part à la semaine d'ateliers des Choralies internationales à Winnipeg, du 1er au 7 août prochain.

L'animateur de la soirée du 7 mai était Marcel Lacroix. Un excellent goûter fut servi au cours de la soirée.

Un grand merci au Comité culturel de Saint-Norbert pour une soirée bien planifiée et bien réussie.

Hubert BALCAEN,
président de la Chorale de Saint-Norbert

CM 2 au Cercle Molière

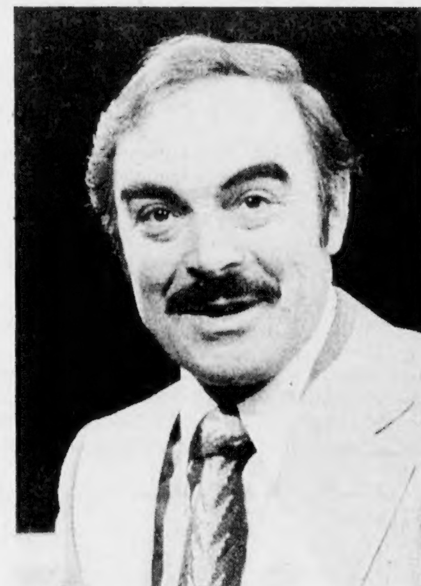
CM 2 au Cercle Molière - une occasion pour le public franco-manitobain de voir les comédiens du Cercle Molière, anciens et nouveaux, présenter des poèmes et extraits de pièces tirés du répertoire classique et contemporain. Suite à 6 semaines de travail intensif avec Roland Mahé, directeur artistique du CM, et Francis Fontaine, comédien bien connu à Saint-Boniface, près de 25 comédiens monteront sur les planches les 3 et 4 juin prochain au Théâtre de la Chapelle, 825, rue Saint-Joseph, pour divertir leur auditoire et pour dévoiler des nouveaux talents.

Parmi les artistes qui joueront: Thérèse Pilotte, Pierre Trudel, Brigitte Léger, Lucille Wiltshire, André Soulodre, Marie-Jeanne Delaquis, Joanne Lussier, François Coquereau, Jacques Vrignon, Guy Lemadec, Michel Boucher et bien d'autres encore.

Pour plus de renseignements, téléphonez au No 233-8053. L'heure des représentations est 20h30.

Hockey mineur

"Le 'St. Boniface Minor Hockey Association' tiendra son assemblée annuelle ainsi que l'élection des membres de son comité directeur le jeudi 3 juin 1982 à 19h30 dans la Salle du conseil située au 2e étage 219, boulevard Provencher. On y invite toute personne qui s'intéresse au programme de hockey dans le district de Saint-Boniface."





Des nuages à l'horizon

Douglas Lajeunesse

L'an dernier, le gouvernement fédéral assurait les Canadiens que la transformation du ministère des Postes en corporation de la Couronne ferait des miracles. Le courrier se rendrait à destination (non endommagé), les usagers recevraient un service équivalent à la valeur des timbres et les problèmes syndicaux seraient réglés.

Le nouveau Maître de Poste, Michael Warren, dont le salaire est de 150 000$ par année, n'a pas encore accompli les miracles qu'on attendait, depuis son entrée en fonction l'été dernier.

La livraison du courrier est toujours aussi lente, le tarif d'une lettre de première classe est passé de 17 à 30 cents et des rumeurs veulent qu'il soit encore augmenté.

La situation syndicale est plus inquiétante que jamais. Le président du Syndicat des Postiers a le vent dans les voiles après avoir obtenu, dans le dernier contrat collectif, un congé de maternité de 17 semaines pour des employées qui gagnent 23,000$ par année.

Le président Jean-Claude Parrot cherche maintenant à obtenir pour ses syndiqués. hommes et femmes, un congé de maternité de neuf mois.

La majorité des Canadiens penseront que cette demande est ridicule. Pourtant le ministre du Travail, Lloyd Axworthy, considère sérieusement cette possibilité. Il serait surprenant, tous comptes faits. que les hommes obtiennent un congé aussi long (vous imaginez un peu un homme dans la maison aussi longtemps!).

Les postiers ont pourtant de réels problèmes. Par exemple, Jean-Claude Parrot affirme que les nouveaux employés ne sont pas incrits avant six mois sur la liste officielle de paie. L'administration des Postes ne nie pas ce fait, ce qui laisse planer de sérieux doutes sur l'efficacité des cadres supérieurs.

Il semble donc que les chances de voir bientôt s'améliorer le service postal sont minces. Il ne faudrait pas alors se surprendre de voir le service de livraison de la "cigogne" faire des affaires d'or au Canada. Il faudrait dix mois de congé de maternité aux postiers si les nouveaux petits Canadiens étaient mis à la poste!

(Service FCEI - Ressources éditoriales)

La Chorale des Intrépides

C'est à l'invitation du Lieutenant Gouverneur du Manitoba, son honneur Mme Pearl McGonigal, que la Chorale des Intrépides se rendit à la Cour de la citoyennité canadienne pour y chanter l'hymne national et y donner un mini-concert. Les nouveaux Canadiens qui participèrent à la cérémonie d'assermentation ont beaucoup apprécié l'accueil que leur fit le Lieutenant Gouverneur ainsi que les chants variés que leur rendit la Chorale des Intrépides.

Le nouvel exécutif de la Chorale des Intrépides pour l'année 1982-83 vient d'être formé. Il s'agit de Hélène Martin (présidente), Alice Fredette (vice-présidente), Henriette Lamoureux (trèsorière), Claire Pujo (secrétaire), et des conseillers: Germaine Marion, Gaston Brémault et Michel Landry.

Lorette

Liliane LANSARD
tél 878-2883

Mme Cécile Préfontaine choisie pour Ottawa

Dimanche le 2 mai, 1982 avait lieu l'assemblée annuelle de la Fédération des aînés franco-manitobains, à la salle du Précieux-Sang de Saint-Boniface. Vingt des membres du club des Blés d'Or de Lorette y ont gentiment participé . Ils ont tous bien joui de cette rencontre amicale, soit avec des anciens ou nouveaux amis de la Province. Ils s'intéressent aussi à l'avancement de cette Fédération. En plus, l'assiduité de notre déléguée aux réunions mensuelles de la Fédération, Mme Cécile Préfontaine a été bien récompensée, elle a été choisie pour assister à la célébration à Ottawa au dizième anniversaire des Nouveaux Horizons qui se tiendra du 31 mai au 4 juin. Bon voyage Cécile et félicitations, c'est un honneur bien mérité.



Mme Cécile Préfontaine

Le Club de balle "Lorette Braves"

Une réunion du Comité exécutif du club de balle "Lorette Braves" eut lieu le 11 mai dernier. Cette année les joueurs ont pris la décision qu'on participe à la ligue de "fastball" Nicolett de Saint-Boniface. Les joutes de la Ligue ont commencé le 13 mai à 19h00. Les "Braves" de Lorette ont remporté la première partie contre l'équipe de "A Active Coin" par un pointage de 4 à 0.

Le tournoi annuel aura lieu les 12 et 13 de juin, le samedi, tournoi de "Slowpitch" et le dimanche tournoi de "fastball". Les affiches seront envoyées très prochainement. Pour plus d'informations tél: Carol Laramée No 878-3704 ou Rhéal Roy No 233-8204 ou encore Marcel Roch No 878-3103.

Embauchez un étudiant

Ne manquez pas les plaisirs d'été. Embauchez un jeune étudiant et savourez l'été. Pour plus d'information téléphonez à Yolande Simard tous les lundis, à la salle municipale de Lorette de 9h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00 le numéro de téléphone - No 878-2473 ou No 878-3321.

CHRONIQUE RADIO - par Huguette Le Gall

L'ÉTÉ S'EN VIENT... LA PROGRAMMATION D'ÉTÉ DÉBUTE LE 7 JUIN...

Certaines émissions s'esquiveront durant les 3 prochaines mois... d'autres demeuront, sous une forme plus allégée, détendue... plus estivale quoi...
Des détails vous seront donnés la semaine prochaine en ce qui concerne les heures de diffusion de nos émissions locales, les titres des émissions nous parvenant du réseau.

AVIS AUX CLIENTS DU MARCHÉ AUX PUCES...
Que tous ceux qui ont achats, des ventes ou des échanges à faire se pressent. Il ne leur reste qu'une semaine pour mener à bien leurs transactions; en effet. LE MARCHÉ AUX PUCES part en vacances le 4 juin... jusqu'en septembre.

DIVERTISSIMO vous ouvre les portes de la musique baroque...
le mercredi 2 juin à midi 30, Christian Leroy vous présentera une émission entièrement consacrée au grand maître vénitien VIVALDI. Vous entendrez des sonates, des concertos pour violons, cordes et trompettes interprétés par des musiciens connus, tels le quatuor russe Spivako ou l'orchestre de Jean-François Paillard. Pour le plaisir de la musique baroque, ne manquez pas d'écouter des oeuvres de VIVIALDI, le mercredi 2 juin à midi 30 à DIVERTISSIMO.

PASSÉ D'AUJOURD'HUI abandonnera aussi nos ondes temporairement et nous terminerons la saison par AUGUSTIN VERMETTE, qui est une véritable mine d'histoires et de renseignements en ce qui concerne le mode de vie et l'histoire au tournant de ce siècle. Augustin Vermette vous réserve là des récits passionnants....

Le dimanche 30 mai, le cardinal Paul-Emile Leger sera l'invité de l'émission LE MATIN DE LA FÊTE et nous parlera de l'histoire religieuse du Canada.

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ - par Maryse Lairot

LA SURDITUDE... UN SPÉCIAL À VOIR OU À REVOIR le samedi 29 mai à 19h00

Cette très belle production de l'ONF est un document émouvant, troublant et revendicateur à la fois sur l'univers des handicapés auditifs, un monde auquel nous avons fait trop souvent... la sourde oreille.

LE MARATHON INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

Réunira cette année le plus grand nombre de coureurs d'élite, de l'histoire.
Les meilleurs marathoniens canadiens et étrangers participeront donc à cette course qui sera commentée dès 11h00 le dimanche 30 mai, par Richard Garneau, Claude Quenneville et Jo Maléjac.

HUIS CLOS, une pièce de Jean-Paul SARTRE, le dimanche 30 mai à 20h00

Cette pièce qui tourne autour de trois personnages, est caractérisée par la célèbre phrase de Sartre: L'Enfer, c'est les autres".
À ne pas manquer.

LE GROUPE ACADIEN BEAUSOLEIL - BROUSSARD
sera l'invité d'Angèle Arsenault, le mardi 1er juin à 19h30.
Ce groupe a déjà donné plusieurs spectacles à Winnipeg et s'est acquis une certaine notoriété. Il saura vous séduire et vous enchanter.

PHARE OUEST, EXCEPTIONNELLEMENT LE MARDI 1er JUIN À 20h00

Nous vous inviterons alors à voir ou à revoir une émission en provenance d'Edmonton et brossant le portrait DU PÈRE MERCREDI.
Métis né dans le nord-est de l'Alberta, le Père Mercredi a passé sa vie à prêcher la religion des Blancs. Demeurant à Venise, petit village du Lac La Biche, il évoque ses souvenirs et parle du Chemin de Croix qu'il peint pour le Pélérinage à la mission du Lac Ste-Anne.

SI L'HISTOIRE ET LA PETITE HISTOIRE VOUS INTÉRESSENT...
ne manquez pas le film: L'HOMME AU MASQUE DE FER qui vous transportera dans un siècle de lumière, celui de Louis XIV, le Roi Soleil.
Splendeurs, aventures, mais aussi injustices, tout y est bien mixé pour faire de ce drame un roman digne des romans d'Alexandre Dumas.

POUR CEUX QUI AIMENT L'ACTUALITÉ... REGARDEZ NOTRE PREMIÈRE PAGE

Cett émission d'affaires publiques animée par Donald Dodier qui reprendra l'antenne le mardi 1er juin à 20h30 et tous les mardis par la suite.
Les faits nouveaux de la scène politique, sociale ou économique seront analysés au cours de cette série et les plus grands dossiers de l'information seront mis à jour.

AVEZ-VOUS RESERVÉ VOS LAISSEZ-PASSER POUR ASSISTER AU JEU PILE OU FACE?
Du mardi 8 au vendredi 11 juin, vous aurez tous les soirs la chance de participer à ce jeu questionnaire et, en répondant à des questions boni, de gagner de très beaux prix.
Venez nombreux. Mais dépêchez-vous car le nombre de places est limité.

Semaine de l'environnement



À compter de cette année, la Semaine nationale de l'environnement aura lieu au printemps et non plus à l'automne comme par le passé. Cette semaine coïncidera avec la Journée mondiale de l'environnement. En 1982, la journée mondiale aura lieu le 5 juin et la semaine nationale, du 30 mai au 5 juin. Le thème français sera: "L'environnement je prends ça à coeur".

Visite de M. Henri Létourneau



De gauche à droite - à genoux: Cory Belhumeur, Renée Tremblay, Jeremy Lindsay, Glen Simard. 2e rangée: Lynne Simard, Stéphane Chartier, Karen Hayden, Carmelle Fouillard, Josée Chartier, Shelly Decorby. 3e rangée: Dorothy Belhumeur, David Simard, Monique Fouillard, Nestor Hayden, Monique Huberdeau, Monique Plante, Jocelyne Fouillard, M. Létourneau.

L'école élémentaire a reçu avec enthousiasme M. Henri Létourneau, écrivain et raconteur bien connu du Manitoba français. Il est aussi connu pour sa participation au programme de télévision "Échos de la Rivière Rouge". L'autre soir alors qu'il était à prendre le souper à l'hôtel un bonhomme s'approche et lui dit comme-ça, "J'te connais - toi, t'es le père de Ti-Noir".

M. Létourneau a rencontré toutes les classes et il leur a raconté l'histoire du Manitoba français. Ses jeunes auditeurs étaient tout oreilles et avaient le regard fixé sur lui. Ça faisait, en quelque sorte, partie de la Semaine nationale du livre qui n'a pu avoir lieu à une date antérieure.

On a profité de sa visite pour présenter les prix aux gagnants du concours en marge du festival.

Le Festival

Le festival semble avoir connu un grand succès. Mme Annette Chartier, bibliothécaire, assistée des professeurs ont mené à bonne fin ce projet. Nous les félicitons ainsi que tous les élèves qui ont participé.

Nous en profitons pour remercier Mme Chartier d'avoir bien voulu nous avertir et nous inviter à faire un reportage et prendre des photos.

Visite du bibliobus

La librairie mobile est venue nous visiter le lundi 17 mai. Sauf le personnel et les élèves, il y a pas eu grand visiteur du grand public. Il faut toutefois ajouter que la librairie a été à peine trois heures chez nous, ce qui n'est pas tellement longtemps...

Des nouvelles s.v.p.

Les réponses au "Coup de main" sont des plus intéressantes et sont un encouragement pour les correspondants car plusieurs veulent savoir ce qui se passe dans nos communautés. Il y a deux semaines faute de temps, nous n'avions pas de chronique et aussitôt on m'a demandé pourquoi. Nous apprécions ce fait et nous espérons que nos lecteurs ne nous en voudront pas trop quand cela arrivera. Une nouvelle ou un article déjà tout preparé de votre part éliminerait ces petits contretemps. Vous voulez que l'on parle de votre famille, de vos ancêtres, quelques notes, dates, noms etc, nous seraient très utiles...

Les Little Outlaws



L'équipe qui écoute les propos de M. le maire.

Eh oui, le hockey revient sur le tapis mais cette fois c'est pour vous dire que les Little Outlaws ont été les invités de leurs parents et entraîneur à un souper le lundi 17 mai à la patinoire.

L'équipe s'est rendue en finale de la Ligue Snake Creek et malheureusement ils ont perdu contre l'équipe Foxwarren-Binscarth. Ces jeunes méritent nos félicitations pour leur effort et bel esprit sportif et nos remerciements à l'entraîneur Robert Lindsay et à son assistant Edouard Houle. Un gros bravo aux parents qui si bien encouragé leurs jeunes. Chaque membre de l'équipe a reçu un beau maillot sportif... M. le maire Chartier était aussi de la fête et il adressa quelques mots aux jeunes et à leur parents.

Visite de l'exposition de photos

Les 12 et 13 mai dernier nous avions le plaisir de visiter l'exposition de photos "Mon pays noir sur blanc" de Roger Turenne. Étant amateur de photographies, il va sans dire que nous avons bien apprécié les photos de M. Turenne. Le choix des sujets est fort intéressant et leur présentation est des mieux réussie. À mon avis, une photo noir et blanc aussi intéressante pour ne pas dire plus, qu'une photo en couleur, toutefois il y a des gens qui ne sont pas du même avis. Chacun son goût, quoi?

Rien au sujet de la mine de potasse

Il y a toujours rien qui se passe au sujet de la mine de potasse chez-nous. Nous apprenions récemment qu'à Bredenbury (Sask) on va de l'avant avec le projet d'une nouvelle mine qui devrait être en opération vers 1986. Ici au Manitoba, il faut perdre notre image de "Have not Province". Comme je l'ai déjà dit, dans 4 ou 5 ans on aura encore les culottes à terre...

Le prix de l'essence

Vendredi dernier l'essence a baissé de 3,2 cents le litre ou 14,54 cents le gallon, c'est encore 23 cents du gallon de plus que la province de la Saskatchewan. Cela paie de faire 10 milles pour faire le plein. Il va falloir que le Manitoba fasse encore mieux sinon c'est encore nos voisins qui en profiteront et nos fournisseurs seront obligés de fermer les portes ou les pompes à essence.

Le bazar fut un succès

Le bazar des dames auxiliaires a eu lieu dimanche 16 mai et comme d'habitude, ce fut un grand succès. Il y avait des objets de toute sorte pour le bazar et une bonne variété de bonne choses pour la vente de pâtisseries. Plusieurs personnes on joué au bingo. Un gros merci à toutes celles qui y ont contribué et rendu le succès possible.

Au club 4H



Soirée 4H

Le club 4H a tenu sa journée annuelle d'accomplissement le mercredi soir 19 mai, tel que prévu. Les juges ont passé l'après-midi à juger les différents projets et à en discuter avec les membres. Mme Verna Evans a jugé le bricolage et la photographie, tandis que M. Elmer Clearwater s'occupait de la menuiserie. La nourriture et un autre groupe de bricolage était la responsabilité de Mme Pat Orsak et la couture était celle de Mme Jan Murray.

Le programme de la soirée débuta à l'heure prévue et par le chant de notre hymne national. Après la récitation de la promesse 4H, la secrétaire, Monique Plante et le trésorier, Brent Horning présentèrent leur rapport.

Ce fut ensuite le défilé de mode. Quatre différents niveaux furent présentés avec Suzanne Huberdeau et Monique Plante comme animatrices. Ceci fut suivi de quelques mots de Mme Jeannine Plante, leader et d'une présentation de marionnettes par le groupe de nourriture. Ce fut par la suite le tour des groupes de bricolage de passer en revue avec Zita Fafard et Josée Chartier comme animatrices.

C'est le 10e anniversairee de la fondation du Club 4H Fort Ellice et on a marqué l'occasion en invitant la première présidente du club Mme Fleurette Prescott Murray. Elle se dit très touchée de l'invitation à participer à cette. soirée annuelle. Elle a remarqué une grande amélioration à tous les niveaux depuis sont départ. Elle félicita les membres et les encouragea à continuer avec le club.

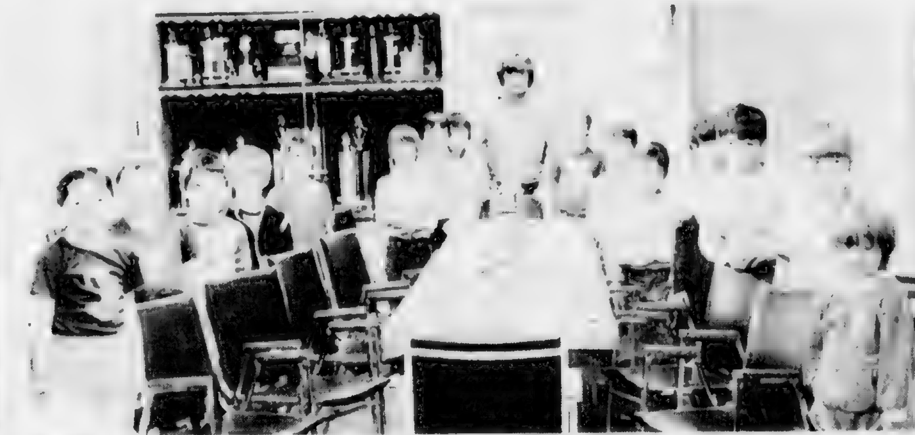
Ce fut ensuite le club de photographie qui fut invité à faire sa démonstration et c'est Brent Horning qui a eu l'honneur de présenter les membres du projet de menuiserie.

Vint en suite Mme Pat Orsak, économe régionale. Elle félicita les membres pour les projets qu'ils avaient accomplis. Elle dit aussi quelques mots sur le mouvement et parla des projets et programmes à venir. Elle présenta quelques certificats à certains leaders qui se dévouent depuis déjà sept ans et plus.

Mme Karen Simard, larder en chef, se dit satisfaite des résultats; elle a eu beaucoup de travail mais cela en a valu la peine, ce fut une bonne expérience ajouta-t-elle.

Un jeu précéda la récitation du Notre Père qui fut suivi d'un délicieux goûter.

Un gros merci à tous ceux et celles qui on été impliqués dans le 4H et qui ont mené à bonne fin de nombreux projets...



Rangée gauche, en commencant en avant: Vincent Houle, Jeremy Lindsay, Joris Bagley, Martin Tremblay, Stephane Chartier, Stephane Deschambault et Corey Belhumeur. Rangée de droite: Dale Edmundson, Kevin Dupont, Jason Hayden, Todd Lindsay, Aladain Leclair, Philippe Deschambault, Michael Perreault et Robert Lindsay, entraîneur.

Au fil du fisc

Q. J'ai attendu pour produire ma déclaration d'impôt sur le revenu de 1981 parce que je n'avais pas les moyens de payer le solde que je dois. Maintenant je me rends compte que je ne pourrai rembourser le plein montant du solde avant plusieurs mois. Que dois-je faire?

B. Même si vous ne pouvez rembourser la totalité de votre solde, vous devez produire votre déclaration tout de suite. En communiquant avec votre bureau de district d'impôt et en expliquant votre situation, vous pourrez vous entendre avec eux pour trouver un mode de paiement qui vous convienne.

Par ailleurs, étant donné que vous n'avez pas produit votre déclaration avant la date limite du 30 avril, il vous fait payer une pénalité de retard égale à 5% du montant d'impôt non payé au 30 avril plus 1% des sommes dues pour chaque mois complet (jusqu'à concurrence de 12 mois) où la déclaration n'est pas produite. Il est donc toujours préférable de faire des arangements avec votre bureau de district d'impôt avant le 30 avril pour produire votre déclaration avant cette échéance et éviter ainsi la pénalité de retard.

Q. Comme j'ai délà produit ma déclaration d'impôt sur le revenu de 1981 et que je dois rectifier certains renseignements, est-ce que je dois remplir une nouvelle déclaration?

R. Non, il ne faut surtout pas remplir une autre déclaration. Si vous n'avez pas encore reçu votre avis de cotisation, écrivez au centre fiscal de votre région. Si vous l'avez déjà reçu, écrivez à l'adresse indiquée dans votre Guide.

N'oubliez pas d'indiquer dans votre lettre les renseignements que vous voulez corriger ainsi que vos nom, adresse et numéro d'assurance sociale et d'y joindre les reçus et feuillets de renseignements nécessaires.

Q. Je viens de recevoir mon avis de cotisation et plusieurs des déductions que j'avais démandées m'ont été refusées. Comme je trouve cela injuste, est-ce qu'il y a moyen de contester les décisions du ministère du Revenu?

R. Tout contribuable peut contester officiellement les décisions du Ministère en présentant dans les 90 jours suivant la mise à la poste de son avis de cotisation ou de nouvelle cotisation un "avis d'opposition" au Ministère.

Mais avant de procéder à une telle contestation, il faudrait d'abord vous adresser au bureau de district d'impôt afin d'obtenir une explication. Cela permet dans bien des cas de solutionner le problème plus aisément.

Q. J'ai produit ma déclaration en mars, mais maintenant je voudrais la revérifier au complet. M'est-il possible de revoir ma déclaration?

R. Oui, Il faut alors en faire la demande à votre bureau de district d'impôt. Mais il est probable que ce dernier doive lui-même en faire la demande au centre fiscal puisqu'à ce moment-ci la plupart des déclarations ont été traitées et sont entreposées dans les différents centres fiscaux. Il faudra donc vous attendre à certains délais pour que votre déclaration soit transmise au bureau de district qui vous avisera au moment de sa réception.

Q. Il me semble que cette année le traitement de ma déclaration est plus long que d'habitude. J'ignore combien de temps cela peut prendre, mais j'aimerais bien savoir quand je recevrai mon remboursement.

R. En supposant que la déclaration est complète et sans erreurs, le Ministère demande aux contribuables de compter au moins 8 semaines à partir de la date de production de la déclaration avant de s'attendre à recevoir leur remboursement.

Cependant, s'il y a des erreurs dans votre déclaration et qu'on vous demande de fournir d'autres renseignements, le traitement pourrait certainement en être retardé de même, évidemment, que l'envoi de votre chèque de remboursement.

Grande exposition à Toronto

C'est par accident que les Chinois ont découvert la poudre à canon, il y a deux mille ans: en essayant de créer un élixir de jeunesse à l'intention de l'empereur, par la combinaison d'ingrédients utilisés pour le traitement de maladies diverses, les malheureux inventeurs ont vu leur potion magique leur exploser en pleine figure! Ils ont toutefois rapidement compris l'utilisation que l'on pouvait faire de cette poudre, comme arme guerrière ou feu d'artifice.

Cette découverte est l'une des nombreuses inventions au crédit des Chinois, dont la science millénaire fait l'objet d'une vaste exposition cet été à l'Ontario Science Centre, à Toronto.

Intitulée «China: 7 000 Years of Discovery», cette vaste exposition est la plus considérable à être présentée hors de Chine. Plus de cinq mille pièces ont été importées pour le montage de kiosques sur toutes sortes de thèmes: médecine, astronomie, imprimerie, mécanique, jeux, etc.

On pourra connaître les anciens traitements chinois contre diverses maladies, voir leurs techniques d'imprimerie élaborées 350 ans avant la presse à imprimer de Gutenberg, admirer leurs cerfs-volants et marionnettes, se familiariser avec leurs découvertes astronomiques, etc.

L'Ontario Science Centre n'est pas inconnu des Chinois: c'est en effet ce musée qui a été choisi comme modèle par le gouvernement chinois pour l'établissement d'un musée des sciences à Beijing.

INTERROGATION

ET BIEN FÊTONS...

Qu'il est difficile d'aimer. Vigneault n'a jamais prononcé de mots aussi profonds. L'expérience de la vie vous le démontre: ce n'est jamais facile d'aimer. Aimer quelqu'un c'est toujours mourir un peu à soi afin de donner nouvelle vie à celui ou celle qu'on aime. Et pourtant nous choisissons tous d'aimer.

Le printemps est parmi nous; saison des amours et saison des amoureux. On entend sonner les cloches d'église le samedi après-midi: un mariage,deux personnes, un homme et une femme, veulent célébrer l'amour. Ils se donnent l'un à l'autre pour la vie.

C'est tout un risque que d'aimer de cette façon parce qu'il n'y a plus de garantie. Même dans l'Eglise il y a plusieurs séparations et divorces. Il y a plusieurs annulations de mariage qui sont tous des échecs à l'amour. Et pourtant, dans un mariage chrétien Dieu n'était-il pas présent? Ne sera-t-il pas présent chaque fois que les couples franco-manitobains s'uniront ce printemps et cet été dans le sacrement du mariage? Et bien oui , Dieu est là, même dans l'échec. Ce n'est pas lui le problème.

Devons-nous pour autant mettre en cause le sacrement du mariage? S'il y a tellement d'échecs, pourquoi se marier? Et si on peut être heureux à l'extérieur du mariage chrétien, pourquoi se marier à l'Église? Pourquoi ne pas faire comme les autres et tout simplement vivre ensemble?

La réponse à ces interrogations se trouve dans l'idéal du mariage que nous donne l'Église.

Se marier à l'Église c'est d'abord choisir un idéal de vie. C'est accepter en premier lieu que l'Amour existe et que cet amour se nomme Jésus Christ. C'est reconnaître aussi que l'amour humain provient de cet amour de Jésus: l'amour entre l'homme et la femme a son origine dans l'amour que Jésus a pour le monde entier.

C'est cela en fin de compte qui distingue le mariage chrétien de tout autre forme d'union entre l'homme et la femme.

Accepter de se marier à l'Église c'est risquer pour sa vie; c'est accepter de subir les mêmes difficultés et les mêmes tensions que tout autre couple. Mais c'est accepter de les vivre à la façon de Jésus.

Ce "vivre à la façon de Jésus" n'est pas d'abord quelque chose que le couple décide de lui-même. C'est premièrement un appel, une invitation personnelle à suivre Jésus en aimant une autre personne et en ayant un projet de vie à deux.

Alors, cet été et ce printemps, lorsque viendra le temps de fêter et de danser... fêtons et dansons. N'ayons pas peur de témoigner de l'amour à ce jeune couple. Ils connaissent bien les risques. Peut-être ne sont-ils pas conscients encore que c'est Jésus qui les appelle à aimer (cela viendra avec le temps). Mais ils ont rencontré l'amour, ils ont goûté à l'amour. Ils savent que c'est difficile d'aimer. Et bien fêtons...

Richard SCHAUBROECK
Séminariste - stagiaire

Assemblée annuelle du 100 Nons

Tel qu'annoncé, l'assemblée annuelle du 100 Nons a eu lieu le 18 mai 1982 à la petite salle de spectacle du CCFM. C'est M. Marc Sabourin qui présidait l'assemblée. Les échanges se sont animés autour de l'état financier et la programmation 1982-1983. Il y eu également l'exposé des tentatives de recherches de fonds.

Le nouveau conseil d'administration du 100 Nons a été élu: Pierre Trudel (président) Suzanne Campagne (vice-présidente), Roger Foidart (trésorier), Jean-Pierre Dubé (secrétaire) et aux postes de conseillers: Colette Rozière, Denise Lécuyer, Kelley Fry et Pauline Charrière.

Il est important de préciser la présence de jeunes étudiants du secondaire de La Broquerie, de M. Martial Fontaine du Secrétariat d'État et de M. Louis Molin de Radio-Canada.

La toute première réunion du nouveau conseil d'administration eut lieu le 19 mai 1982. La centralisation était l'état financier du 100 Nons et les projets à court terme. Une seconde rencontre a eu lieu le 25 mai 1982.

Enfin, la nouvelle directrice générale du 100 Nons est Mlle Hélène-Claire Emond et la directrice adjointe est Mme Joanne Therrien-Sabourin. Elles assument leurs fonctions depuis le 19 avril 1982. Le directeur technique est Gilles Dumaine depuis un an.

Impromptu

L'air de mai

Quelqu'un me montre un article de la presse locale: "Les jeunes Québécois champions mondiaux du suicide". En tête de page sur six colonnes, cela accroche l'oeil, n'est-ce pas?

Je venais de lire ces propos stupéfiants (Winnipeg Free Press, 17 mars 1982), dont je doute qu'ils soient fondés, lorsque j'ai rencontré un petit groupe d'étudiants de Québec affamés, bronzés, empoussiérés, et contents. Ils allaient en auto-stop en différents points de l'Ouest où un emploi d'été leur est assuré grâce à un programme d'échanges. Eux et elles ne sont pas sur la pente sombre! Ils savent peu l'anglais et c'est la moindre de leur préoccupation. Les deux filles doivent se trouver maintenant dans l'Okanagan, les deux garçons chez des fermiers.

Ils ont presque autant d'allant - de motivation, comme on dit - que nos idéalistes français perdus parmi les colons de 1900, tel ce Giscard de la Saskatchewan dont on parlait ici.

Il y en eut un autre venu presque en même temps (1904) et reparti la même année (1914), mais qui est moins inconnu: Maurice Constantin-Weyer. Qui a décrit mieux que lui la prairie et ses saisons? Dans son roman primé, malheureusement et ridiculement intitulé "Un homme se penche sur son passé", c'est la nature - ici la nature manitobaine - qui ressort le mieux, "Le sable ou l'herbe sont pleins d'idylles et de drames".

Il en va ainsi de ses autres récits de l'Ouest. Car l'homme était d'une vanité insupportable, et cet orgueil éclate continuellement.

Du reste, ce n'est pas seulement de la nature aimable et gaie qu'il parle, mais de l'impitoyable, pleine de luttes et de carnage à tous les échelons. "Elle est merveilleuse et terrible." Ou encore: "...le rôle de la peur dans la conservation des espèces, les raisons profondes de divers réflexes des bêtes, tout ce que la Nature présente à la fois de magnifique et d'horrible, de voluptueux et de cruel, de vivant et de mortel".

Plusieurs coutumes reliées au mois de mai sont disparues à jamais. Gaston Giscard, j'y reviens, parle de l'encan de paniers qui avait lieu vers ce temps. Des paniers remplis de douceurs de cuisine avaient été préparés et décorés par des jeunes filles qui y laissaient leur nom sur un bout de papier, et l'acheteur le plus offrant avait le droit de partager le goûter avec l'artisane. "Au profit de la paroisse!".

À Winnipeg, il y a cinquante ans, le 1er mai donnait lieu à un défilé auquel prenaient part les immigrés. Dans un curieux ouvrage publié à Paris en 1931, un certain Joseph Wilbois parle des slogans anticommunistes arborés lors de ces manifestations: "Beaucoup de ces formules semblent n'être que des formules, car le gouvernement fermier est au pouvoir, les menaces de guerre sont faibles quand on est séparé de Toronto et de Montréal par deux jours de forêts et de granit, et il faut avoir l'esprit fort subtil pour la bourgeoisie du Manitoba, si au Manitoba on peut parler de bourgeoisie".

Ce Wilbois, esprit chagrin, déplorait la dissolution des moeurs, qu'il attribuait à la ville, aux profits du grain, au coudoiement des races, et... bien avant les jouets électroniques, aux loisirs! Il en mourrait sans doute aujourd'hui.

En tout cas, il n'a pas vu d'aisance dans le Winnipeg de 1931. "Winnipeg, étant à la fois l'entrée et la sortie de la prairie, accueille les immigrants timides qui n'osent pas aller plus loin et les colons manqués qui n'ont pas pu retourner en arrière. Parmi cette population incertaine, les plus aigris sont des chômeurs anglais et surtout des Slaves de l'Europe centrale, par exemple des Ukrainiens, qui s'habituent difficilement au genre de vie du Canada. Ils se comptent notamment à la manifestation du premier mai".

Plus de défilé ni concours de paniers, donc, mais il suffit d'une balade sur un chemin, en mai, pour en surprendre le miracle répété. Et oubliant peut-être l'actualité, passer un moment du côté de Giscard, du campeur de Saint-Claude et des routiers en espadrilles.

Rossel VIEN

Nécrologie

Louis BOILY

Après une longue maladie, est décédé au centre hospitalier Taché, le samedi 15 mai 1982, Louis Boily, âgé de 77 ans, époux bien-aimé de Rosa Boily domiciliée 170, rue Bertrand à Saint-Boniface.

.Il laisse dans le deuil, en plus de sa femme, cinq fils: Léandre et sa femme Yvette, Maurice et sa femme Jeannette, Roger et sa femme Stella, Laurent, Aimé et sa femme Lorraine; quatre filles: Mme et Dr André Lachance (Cécile), Mme Georges Lavergne (Jeanne d'Arc) Mme Joseph Campeau (Irène), Mme Berthe Guénette; 31 petits-enfants; quatre soeurs; cinq frères; plusieurs neveux et nièces.

Les prières, suivies de la messe des funérailles, ont été récitées le mardi 18 mai à 19h30 à la Basilique de Saint-Boniface. La messe a été célébrée par le père Léo Couture. L'enterrement eut lieu dans le cimetière "Green Acres".

La chapelle funéraire Desjardins était chargée des arrangements funéraires.

REMERCIEMENTS

Mme Rosa Boily et sa famille désirent adresser leurs remerciements les plus sincères au personnel du Centre hospitalier Taché ainsi qu'à toutes les personnes qui leur ont exprimé leurs condoléances sous forme d'honoraires de messes, de cartes et autres façons lors du décès de leurs époux et père, M. Louis Boily.

Un merci spécial à Monsieur l'abbé Léo Couture pour une cérémonie religieuse touchante; aux 14 concélébrants, à la chorale, l'organiste, aux porteurs et lecteurs, ainsi qu'à tous les parents et amis qui sont venus de loin.

Mme Roméo PELLETIER (née Ethel Mary Burke)

Mme Roméo Pelletier de Portage-la-Prairie est décédée à l'hôpital Saint-Boniface, le samedi 1er mai 1982. Fille de feu, Georges et Mary Burke, Ethel Mary Pelletier naquit le 3 septembre 1905 à Badaxe, Michigan, aux États-Unis. Elle gradua de l'école des infirmières de l'hôpital Saint-Boniface en 1927, et le 29 décembre 1928 épousa Roméo Pelletier alors de Saint-Boniface.

Mme Ethel Pelletier laisse dans le deuil, outre son époux Roméo, une fille: Mme Patricia Huot de Montréal; deux fils: Gilles de la ville d'Ottawa et Paul de Winnipeg; sept petits-enfants; et deux soeurs, Mme John Steele (Evelyn) et Mme Joe Willmarth (Lillian) de la Californie.

Les prières furent récitées le lundi 3 mai au Salon funéraire Trimble-Jackson Portage-la-Prairie. Les funérailles ont été célébrés en l'église catholique Saint-Jean, Portage-la-Prairie. Les concélébrants étaient Mgr Normand Chartrand, le père Maurice Comeault et le père Ephrem Pelletier.

L'inhumation eut lieu à 14h dans le cimetière de la rue Archibald, à Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

Mme Imelda Gagné et sa famille désirent remercier sincèrement les nombreuses personnes qui les ont soutenus dans leur grande épreuve, lors du décès de Joseph Gagné.

Un merci tout spécial à l'abbé Couture pour une célébration si priante et si touchante. Merci aux prêtres qui concélébraient; les abbés cousins Jean-Marie, Hilaire et Pierre Gagné et l'abbé Lucien Roy de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

Notre vive reconnaissance à Philippe Lavaque pour sa grande délicatesse, à Sr Jeannine Vermette et à sa chorale, à Adélina Roy qui a animé les prières au salon funéraire, aux porteurs, à tous les parents et amis qui ont assisté à la messe des funérailles et enfin à tous qui ont, d'une manière ou d'une autre, manifesté leur sympathie en offrant des honoraires de messe, des fleurs,des dons des cartes.

La famille est profondément touchée par tous ces gestes de profonde amitié.

"Aidez-vous les uns les autres à porter vos fardeaux: vous obéirez ainsi à la loi du Christ" (Galates 6)

Séraphine DESPINS

À l'hôpital de Saint-Boniface, le 3 mai 1982 est décédée Séraphine Despins, à l'âge de 86 ans. Elle naquit à Notre-Dame-de-Lourdes le 18 février 1886. Elle résida à Saint-Boniface pendant de nombreuses années et récemment au Centre hospitalier Taché.

Précédée par sont époux Adonias, en avril 1971, une fille Doris Lafond en juillet 1971 ainsi qu'une soeur Marie Lafrenière, la défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Thérèse Marchand du Centre hospitalier Taché et Jeanne Moret de Somerset, Manitoba. Un gendre Roland Lafond et trois petits-enfants: Marc, Robert, Jo-Anne et son époux Michel Gendreau et un arrière petit-fils, Marc, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle a été exposée le 5 mai en la Basilique de Saint-Boniface à compter de 14h30. La messe des funérailles à 15h00 fut célébrée par l'abbé Gérard Dionne de la paroisse de la Cathédrale. L'inhumation se fit au cimetière "Glen Lawn Memorial Gardens". Le salon mortuaire Desjardins était chargé des arrangements funéraires.

REMERCIEMENTS

La famille Roland Lafond ainsi que les neveux et nièces de la famille Thérèse Marchand désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par cartes, fleurs, offrandes de messes, présence aux prières ou aux funérailles ou toute marque d'amitié démontrée à l'occasion de ce décès ainsi qu'à Sr Jeannine Vermette, l'organiste et la chorale. Un merci spécial aux médecins gardes-malades et l'aumônier de l'hôpital Saint-Boniface ainsi qu'aux religieuses et les gardes-malades du Centre hospitalier Taché pour leur délicatesse et leurs soins envers elle durant son séjour dans ces institutions.

PRIÈRE À NOTRE DAME DU CAP. Neuvaine pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur...que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos coeurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre coeur est plein de miséricorde et de tendresse: bénissez-nous donc ô bonne Mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pélerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre Dame du Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il

Cum permissu superiorum.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, ROSAIDE GAUTHIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 25 juin, 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de mai 1982.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



Construction de Défense Canada **Defence Construction Canada**

DOSSIER: WG26110 bfc Winnipeg (Manitoba)
Enlevèment de l'isolant amiante et installation d'isolant de fibres minérales et peinture hangar 10

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE: le JEUDI 10 juin 1982.

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Les documents de soumission ne seront distribués qu'aux entrepreneurs expérimentés dans l'enlèvement de l'amiante ou dont les employés sont expérimentés dans ce même domaine.

Une réunion de tous les entrepreneurs intéressés à soumissionner aura lieu au bureau régional de Winnipeg de Construction de Défense Limitée à 10 heures le mercredi 2 juin 1982 l'indicatif régional: 204-837-1331. Il est essentiel que tous les entrepreneurs intéressés assistent à cette réunion.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limité
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323, Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä

Saint-Adolphe

Edmée LEGAL tél: .83-2131 Denise HANCOX tél: 883-2106



1ère rangée - de gauche à droite: Marie-Ange Chaput, Berthe Aubin, Anita Bouchard, Denise Hancox. 2e rangée - de gauche à droite: Edmée LeGal, Lorraine Ménard, Eva Leclerc, Irène DeCruyenaere.

Le 17 mai 1982 la LFC tenait son assemblée mensuelle où un nouvel exécutif fut élu: Présidente: Denise Hancox; secrétaire: Lorraine Ménard; trésorière: Edmée LeGal; - Responsables Comité spirituel: Berthe Aubin, Sr Jeanne Marcotte - Responsables bien-être Social: Irène DeCruyenaere, Anita Bouchard - Responsable éducation: Cécile Poirier - Comité de téléphone: Eva Leclerc, Marie-Louise Carrière - Présidente sortante: Jeannette Wood.



Ouverture officielle

C'est le dimanche, 16 mai, dans une ambiance de fête, qu'avait lieu la bénédiction et l'ouverture officielle du Centre Ritchot. Le Club amical (âge d'or) a tenu à en faire une fête communautaire. Pour Saint-Adolphe, c'est la première fois que nos aînés ont une place bien à eux pour se rencontrer.

L'abbé Edouard Banville, notre pasteur, a béni la bâtisse. M. Albert I. Delorme, Mme Louisa Delorme, ainsi que M. & Mme Eugène Lagassé, des aînés, tous nés à Saint-Adolphe, tenaient le ruban qui fut coupé par M. Raymond Lagassé, maire de la municipalité. Le Centre est l'ancienne bâtisse des offices de la municipalité. (Une nouvelle bâtisse à été construite l'année dernière et est située immédiatement au nord de l'ancienne). Mme Madeleine Balcaen, vice-présidente de la F.A.F.M. était avec nous, ainsi que Jeannine Dufault, des Nouveaux Horizons, qui a aidé à obtenir une subvention pour le projet. Plusieurs anciens paroissiens ont tenu à se joindre à nous pour cette fête. Grands mercis à tous qui ont aidé à rendre cette journée un succès; à tous les visiteurs, revenez nous voir.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
REQUÊTE DE LA FOOTHILLS (YUKON) LTD. RELATIVE AUX DROITS

L'Office national de l'énergie tiendra une audience sur une requête présentée par la Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. pour l'obtention de certaines ordonnances relatives aux droits conformément à la partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie et à la partie II de la Loi sur le pipeline du Nord. L'audience aura lieu à compter du lundi 28e jour de juin 1982, à 9 h 30, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, édifice Trebla, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario).

L'audience sera publique et sera tenue en vue d'obtenir la preuve et d'entendre les opinions pertinentes des personnes, des groupes, des organismes et des sociétés intéressées par la requête.

Toute partie qui a l'intention d'intervenir devrait écrire ou envoyer un télex au Secrétaire de l'Office, dès que possible pour demander un exemplaire de l'ordonnance RH-5-82 (disponible en anglais ou en français) qui stipule la procédure pour l'intervention et les lieux auxquels des exemplaires de la requête peuvent être examinés. La date limite de dépot des interventions auprès de l'Office est le 8e jour de juin 1982.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez téléphoner à l'agent d'information de l'Office, M. D. Sabourin au (613) 593-6936.

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
No de télex: 053 3791

INFO DIOCESAINS

HORAIRE DES MESSES (SAISON ESTIVALE)
AUX CHAPELLES D'ÉTÉ ET AUX PAROISSES AVOISINANTES

PARC WHITESHELL		
Lac Falcon	23 mai - 5 sept.	10h30 Dim
	3 juil. - 4 sept.	19h30 Sam.
Lac Westhawk	23 mai - 5 sept.	9h Dim.
Lac Jessica	23 mai - 5 sept.	9h Dim.
Baie Barrier	23 mai - 5 sept.	11h Dim.
LAC WINNIPEG		
Plage Albert	22 mai - 4 sept.	19h30 Sam.
Baie Traverse	2 mai - 31 oct.	11h30 Dim.
Plage Victoria	3 juil. - 4 sept.	19h30 Sam.
Grand Beach	2 mai - 31 oct.	10h Dim.
(Messe à Grand Marais)	Juil. et août	9h Dim.
		10h Dim.
Lac Gull	5 juin - 4 sept.	17h Sam.
PAROISSES AVOISINANTES		
Lac du Bonnet	juin, juil. et août	19h30 Sam.
(Notre-Dame-du-Lac)	horaire régulier (sept. - Mai)	8h30 Dim.
		10h15 Dim.
Pinawa	juin, juil. et août	9h Dim.
	horaire régulier (Sept. - mai)	12h Dim.
Pine-Falls		10h30 Dim.
(Ste-Thérèse-de-L'Enfant Jésus)		16h30 Dim.
Powerview		
(Notre-Dame-du-Laus)	Français	9h Dim.
	Anglais	11h Dim.
Saint-Georges		8h Dim.
		10h Dim.
Fort Alexandre		9h Dim.
		11h Dim.
Stead		
(Our Lady of Mount Carmel)		12h30 Dim.
Beausejour		9h Dim.
(Our Lady, Queen of Poland)		11h Dim.

SERVICE AUDIO-VISUEL

Savez-vous que l'Office de Catéchèse du diocèse de Saint-Boniface dispose d'un service audio-visuel d'intérêt religieux très varié (films, diaporamas, cassettes) pouvant être avantageusement utilisé non seulement dans l'enseignement catéchistique mais aussi à l'occasion de vos réunions, rencontres, etc..?

Ce département vient de s'enrichir de diaporamas s'adressant notamment aux adultes ou aux élèves du secondaire. Les principaux sujets sont comme suit:
Les Merveilles De La Création: a) Récit de la Création; b) homme et femme, il les créa.

Géographie biblique:	Survol du pays de Jésus.
Va ne pêche plus:	Sacrement du pardon.
Le coup de foudre:	L'amour est-il un risque?
Le voyage des solitudes:	La drogue, le comment, le pourquoi.
À marée montante:	La société de consommation.
Le Dieu des vivants:	Dynamisme du message évangélique et de son insertion dans la vie.
Le printemps des pauvres:	Le phénomène de la mort et la signification de la vie.
Le futur de l'homme:	Signification de la vie humaine, l'homme maître de sa destinée.
La nuit des croyants:	Attitudes objectives des humains en face de problèmes bouleversants.
Le goût de vivre:	Faut-il mourir pour ressusciter?
Le christ sans croix:	La souffrance est-elle une nécessité vitale?
Paraboles:	La contemplation; L'accueil; La détente. Chaque parabole comprend 81 diapositives et musique.

En outre l'on dispose d'un catalogue contenant tous les titres avec description de l'audio-visuel que le Département a à votre disposition.

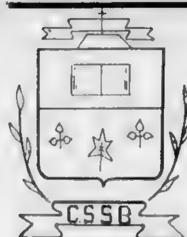
Pour plus de renseignement s'adresser au Département Audio-visuel, 622 avenue Taché, Saint-Boniface, Man. R2H 2B4 **Tél: (204) 247-9851 poste 60.**

SERVICE DE PRÉPARATION AU MARIAGE

La prochaine session de Préparation au Mariage se tiendra les 28, 29 et 30 mai.

S.V.P. transmettre ce renseignement à tous les couples qui songent à se marier.

Pour autres renseignements et inscription, appeler Gaby et Louise Lambert au **No 233-4117** les lundi et jeudi soirs, entre 18h et 21h.



Collège secondaire de Saint-Boniface

Comité: Gisèle Dupasquier, Lucienne Loiselle, Paul Préfontaine. Jean-Louis Ouellette (photographe).



La conduite automobile au secondaire

C'est un privilège de conduire une automobile ...en français au Manitoba. Ayant prévenu les promesses de permis bilingue du Premier Ministre Pawley, le CSSB offre depuis 3 ans déjà des cours de conduite automobile à tous les jeunes qui ont au moins 16 ans. Ces jeunes s'engagent à plus de 40 heures de cours qui se donnent en français (en classe et dans la voiture).

Ce service est offert grâce à l'encouragement du directeur du temps, M. Georges Druwé, et grâce au bon vouloir de MM. Albert Dubé et Lucien Fréchette.



Dans le cadre du Festival du livre, la classe de M. Jean-Louis Ouellette recevait M. Paul Savoie, auteur. M. Savoie sut très bien captiver l'attention des élèves en leur parlant de ses expériences comme écrivain. Riche de cette expérience, nos étudiants se lanceront-ils dans la vie d'écrivain?... Certains en ont sûrement le talent.

Les Jours métis à Saint-Vital

La Fédération des métis du Manitoba de la région du sud-est tiendra sa 5e rencontre annuelle des Jours métis les 5 et 6 juin 1982 au terrain de l'aréna de Saint-Vital.

Plusieurs activités s'y dérouleront incluant; championnat de gigue et de violon pour la Coupe Labatt et des tournois de "Fast-ball" pour hommes (12 équipes) et femmes (6 équipes).

Pour tous renseignements additionnels, téléphoner aux No: 257-5153 ou 774-8435.

Conférence de Planification d'urgence Canada



De gauche à droite, on peut voir: G. Nault, conseiller, Sainte-Anne, Manitoba - Mme. G. Sasseville Imbeault, maire, Saint-Eugène, Québec - G. Gobeil, maire, Albanel, Québec.

Certains maires et d'autres représentants élus provenant de partout au Canada ont assisté à une conférence organisée par Planification d'urgence Canada au Centre d'études fédéral, à Arnprior (Ontario), le 3 mai 1982.

Ces conférences ont lieu à intervalles réguliers afin de sensibliser les représentants élus aux responsabilités qu'ils doivent assumer en situation d'urgence et les aider à élaborer des plans efficaces afin de réduire les conséquences que peuvent avoir les désastres dans leur collectivité respective.

Inscription au Festival de la Chanson de Granby

Il est maintenant possible de vous inscrire afin de participer à la 14e édition du Festival de la chanson de Granby. Si vous êtes âgé d'au moins 16 ans, que vous êtes non-professionnel, que vous demeurez au Canada et que vous possédez votre citoyenneté canadienne, vous pouvez vous procurer des feuillets d'inscription au local du 100 Nons, au Centre culturel franco-manitobain, dès maintenant.

Étant donné que le nombre d'inscriptions est limité, la directrice du 100 Nons Hèlène-Claire Emond vous invite à procéder le plus rapidement possible et, vous pouvez la rejoindre au No 247-8525. Elle pourrait même s'occuper de faire parvenir toutes vos inscriptions d'un seul coup par livraison spéciale.

À compter du 31 mai, la directrice et le technicien du 100 Nons, Hélène-Claire Emond et Gilles Dumaine, seront disponibles pour aider tous les intéressés en ce qui concerne les répétitions et le montage du répertoire. D'autre part les auditions auront lieu le 3 juillet à la petite salle du 100 Nons, les heures étant encore à déterminer.

DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE SEINE No 14

Bilan-revenus et dépenses

Exercice financier se terminant le 31 décembre 1981

REVENU	Actuel	Budget	Variance
Gouvernement provincial	$ 8,951,361.	8,704,314.	247,047.
Municipalités	1,308,728.	1,535,381.	(226,653.)
Division scolaires	36,174.	38,000.	(1,826.)
Particuliers	9,669.	11,700.	(2,031.)
Autres sources	12,500.	0	12,500.
Revenu total	**$10,318,432.**	**10,289,395.**	**29,037.**
DÉPENSES			
Administration - générale	369,978.	343,900.	(26,078.)
Administration - scolaire	262,758.	268,823.	6,065.
Instruction	6,761,444.	6,752,378.	(9,066.)
Maintien			
Écoles	907,112.	936,290.	29,178.
Autres	10,109.	10,640.	531.
Transport	890,463.	875,660.	(14,803.)
Autres services	5,200.	0	(5,200.)
Capital: obligations	717,882.	717,882.	0
autobus scolaires	141,888.	152,772.	10,884.
autres	86,853.	47,050.	(39,803.)
Coûts résiduels	167,138.	184,000.	16,862.
Dépenses totales	$10,320,825.	$10,289,395.	$(31,430.)
Surplus (Déficit) pour l'année	$ (2,393.)	0	$ (2,393.)

Ces montants sont retirés du rapport financier tel que vérifié par Forest, Guenette, Chaput, Comptables agréés. Pour plus de détails, prière de contacter les bureaux de la division à Sainte-Anne, Manitoba.

LE BALLON MYSTÉRIEUX

Pendant la semaine du Festival du livre, j'ai été invitée à l'école Noël Ritchot pour parler aux troisième et quatrième années. J'ai pensé que parler d'écrire est très intéressant mais qu'écrire soi-même est encore plus fascinant. C'est donc ce que nous avons fait. les troisième et quatrième années ont écrit une histoire. Avant de partir, j'ai demandé à mes nouveaux petits amis de m'envoyer des illustrations de notre histoire ainsi que leur propre version de ce conte.

Voici donc l'histoire du Ballon mystérieux et quelques illustrations qu'il a été très difficile de choisir parmi toutes celles que j'ai reçues.

Guy et Nathalie habitent une ferme à Sainte-Joséphine. Ce sont les vacances d'été. Récemment, il y a eu un orage et les fleurs de Nathalie ont été écrasées par la grêle. Elle est donc en train de les replanter pendant que Guy joue au hockey dans la rue de Saint-Joséphine. Il fait chaud et tous deux sont fatigués.



Ils s'arrêtent un moment puis décident de jouer au ballon.

Léonard est un méchant garçon. Il les voit jouer et lorsque le ballon roule dans la forêt, près de la ferme, il court le ramasser. Mais ni Guy ni Nathalie ne le voient.

Les fleurs ont poussé déjà aussi Guy et Nathalie montent dessus pour essayer de voir leur ballon. Ils voient Léonard et courent vite chercher leur ballon... qui disparaît des mains de Léonard.

Les trois enfants se chicanent. Léonard proteste qu'il ne sait pas où se trouve le ballon. En courant, Guy et Nathalie tombent dans la rivière. Ils nagent et regagnent le bord mais aperçoivent une bouteille qui flotte dans l'eau. Il y a un message dans cette bouteille. Ils ouvrent vite et lisent que Médusa est captive dans une vieille maison au bord de la rivière.

Guy et Nathalie n'hésitent pas et se rendent à la vieille maison. Ils font le tour et entrent par la porte de derrière ... et sont capturés par...

Léonard!

Guy et Nathalie sont courageux et décident de sortir. Ils volent la clef mais n'arrivent pas à sortir avant le retour de Léonard qui reprend la clef.

C'est alors que Nathalie s'appuyant



au mur découvre un panneau secret. Elle s'empresse de l'ouvrir et tombe dans la rivière, immédiatement suivie par Guy. Entretemps, Médusa avait ramassé la clef que Léonard avait laissé tomber en voulant rattraper Guy et Nathalie, et elle se sauve.

Mais dans la rivière, Guy et Nathalie rencontrent les Schroumft qui sont prêts à les aider, surtout lorsqu'ils découvrent que Léonard est méchant. Aussi, ils s'arrangent pour que Léonard ne puisse pas les rejoindre. Puis ils demandent à Nathalie quelle est la couleur du ballon.

- Il est bleu, blanc et rouge, répond-elle.

Les Schroumft cherchent et cherchent le ballon. Il est introuvable. Par contre, Médusa a trouvé le ballon et elle se met à jouer avec en pensant qu'elle aimerait être danseuse. Et soudain, elle est transformée, elle danse sur la scène du théâtre.

Finalement, Guy et Nathalie qui cherchent toujours leur ballon le voit dans les mains de Médusa qui leur annonce:

- Le ballon est magique

- Mais non, c'est un ballon ordinaire, dit Guy.

Nathalie s'assure que c'est bien leur ballon. Pas de doute, c'est le leur. Médusa veut prouver que le ballon est magique et elle fait son voeu de nouveau. Guy et Nathalie comprennent, la magie dure une heure. À son tour Guy touche le ballon et souhaite être un joueur de hockey à Montréal. Et immédiatement, il est en train de jouer. Il marque un but et on lui offre un contrat.

Nathalie n'a qu'un désir: être championne de patins à roulettes, et la voilà qui roule et tourne et virevolte, gagnant un trophée.

Lorsqu'ils se retrouvent, Guy et Nathalie veulent montrer leurs trophées à leur man an mais... ils ne peuvent pas les trouver.

Etait-ce un rêve?

Ils courent dehors et prennent leur ballon. Est-il magique? Qui sait?...

Geneviève MONTCOMBROUX
et les 3ème et 4ème de
l'école Noël-Ritchot



Rituel de la salutation

Le fou est un oiseau palmipède de la taille d'une oie, nichant sur les côtes rocheuses et plongeant à la recherche des poissons (Larousse). On les appelle les "fous de bassan". Ils sont nombreux sur l'île Bonaventure, à Percé, au Québec - 17,000 couples reproducteurs, la plus importante colonie de fous de bassan d'Amérique du Nord. En voici deux accomplissant le rituel de la salutation. (Photo de l'Office de tourisme du Canada).

Lire, lire, lire,

(air: Rame, rame rame)

Refrain:
Lire, lire, lire toujours, à la bibliothèque nous irons
Lire, lire, lire toujours dans notre livre nous lisons

On s'est levé tôt ce matin
Pour aller à la bibliothèque
Plus de sourires, ni mots légers
Il faut se mettre à étudier.

Sourire aux lèvres, les mots sont durs
Lire tout le temps c'est agréable
Suivons les mots sur notre page
Dans notre livre de lecture.

Il est trop tard pour continuer
J'entends déjà la cloche sonner
Dans l'autobus faut embarquer
C'est déjà le temps de s'en aller

Joëlle Rheault et Elaine Girouard - 7e année - Institut Collégial Somerset.

HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.

Méfiez-vous de votre imagination et de la jalousie d'autrui. Appuyez-vous avec confiance sur la personne qui vous aime, discutez franchement de vos problèmes réciproques et voyez la vie en rose.

Verseau du 21 janv. au 19 fév.

Si vous agissez avec diplomatie et tact et si vous tenez compte des besoins et des désirs de la personne aimée, vous éviterez bien des difficultés. Vous ressentirez le besoin de voir de nouveaux visages, vous serez difficile à contenter.

Poisson du 20 fév. au 20 mars

Les événements se chargeront d'éclaircir un problème sentimental. Sur le plan amical ou familial, ne parlez pas de vos acquisitions car vous éviterez ainsi d'éveiller la jalousie et l'envie.

Belier du 21 mars au 20 avril

D'autre part, ne laissez pas s'aggraver de petits ennuis de santé. Avant d'opérer un changement pour le simple plaisir de changer, évaluez la situation en profondeur. N'oubliez pas de vous garder en excellente forme.

Taureau du 21 avril au 20 mai

Vous risquez de perdre un temps précieux, si vous n'organisez pas votre semaine de façon minutieuse. N'attachez pas trop d'importance aux conflits d'opinions. N'abusez pas de votre prestige.

Gemeaux du 21 mai au 21 juin

La douceur, la sagesse et la sincérité vous apporteront une vie sentimentale de qualité. N'hésitez pas à mettre en pratique ces qualités que vous possédez à un haut degré. Débarrassez-vous de vos complexes et vivez intensément.

Cancer du 22 juin au 22 juillet

S'il y a désunion, mésentente ou malentendu, vous dépenserez des trésors de diplomatie et de charme pour adoucir les aspérités et vous réussirez à rétablir une ambiance de confiance, d'entraide et d'amour.

Lion du 23 juillet au 23 août

La personne aimée vous exprimera un attachement sincère et vous serez sensible aux multiples attentions. Vous vous sentirez optimiste et vous regarderez vers l'avenir avec plus d'espoir.

Vierge du 24 août au 22 sept.

Lorsqu'on connaît ses capacités, la partie est presque gagnée. Vous pouvez soumettre vos idées originales, tant qu'elles se limitent exclusivement au cadre de votre activité professionnelle.

Balance du 23 sept. au 23 oct.

Ne cédez pas au découragement si vous sentez que vous ne venez pas à bout des obstacles qui vous freinent, que ce soit sur le plan professionnel ou dans votre vie familiale. Ne vous montrez pas trop pointilleux.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov.

Vous ferez très bonne impression en société. On vous remarquera, on vous appréciera, qui sait...on vous aimera. Soyez un peu plus concerné par le bien-être de votre propre famille.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.

Vous ferez la connaissance d'une personne obscure. Ne vous montrez pas trop pessimiste dans votre profession. Vos supérieurs pourraient en éprouver une certaine gêne et, peut-être même songer à vous éliminer.

La SEFHQ fait le point

Le 15 mai 1982, la Société de l'Éducation française hors du Québec se réunissait à Saint-Boniface pour faire le point sur ses opérations depuis son incorporation en janvier 1981.

Les lecteurs de LA LIBERTÉ seront les premiers à prendre connaissance du texte intégral présenté par le président en cette occasion.

Chers membres et amis,

Dans cette première récapitulation des activités de la Société de l'Éducation de la langue française hors du Québec, nous ferons le bilan de plus d'un an d'efforts, de plans, de démarches visant à faire rétablir le français à l'Université, tant comme condition d'admission que comme matière requise. À la lumière des progrès réalisés, nous tenterons d'envisager les mesures à prendre.

Afin de mieux comprendre les objectifs de notre société, retournons quelques années en arrière, disons entre 1966 et 1970, lorsque le français a été éliminé systématiquement des programmes académiques. Le Canada traverse alors une période tendue. Des émeutes éclatent au Québec où l'on proteste contre l'inégalité et l'injustice. Un diplomate britannique se fait sequestrer par les séparatistes. C'est le comble! Le Premier Ministre Trudeau a proclamé des mesures d'urgence. On procède à des arrestations. Les prisons s'emplissent. Enfin, certaines promesses faites au peuple du Québec viennent mettre fin à la rebellion et le calme se rétablit.

Que s'est-il passé entre temps dans les universités d'expression anglaise? On assiste d'abord à un fait isolé, anodin: voici une université qui, sans fanfare ni trompettes, supprime le français des matières académiques. Mais en voici une autre qui fait la même chose! Et encore une autre! Et ainsi de suite! Comme les universités sont indépendantes les unes vis-à-vis des autres, l'on peut se demander d'où provient cette admirable synchronisation! Quoi qu'il en soit, les résultats sont bien là: en 1970 il n'y a pour ainsi dire plus une seule université d'expression anglaise qui ait conservé le français à son programme, tant comme condition d'admission que comme matière requise.

On se souviendra que pour ramener le calme, le gouvernement fédéral avait fait au peuple du Québec certaines promesses, l'une d'entre elles étant l'égalité linguistique à travers les insitutions canadiennes. Or, c'est précisément en 1970 qu'Ottawa lançait pour ses fonctionnaires son fameux programme de développement du bilinguisme, dont l'objectif était apparemment de tenir les engagements pris lors de la crise du Québec. Promesse des plus gratuites s'il en fut jamais! Car comment former des fonctionnaires bilingues sans le concours des universités!

C'est quelque dix ans après les regrettables décisions prises par les universités, - c'est-à-dire en 1980 - que la SEFHQ entra en action. Avant que les longues démarches d'incorporation de notre société n'aboutissent en fin janvier 1981, nous eûmes l'occasion d'effectuer des recherches assez approfondies dans le domaine universitaire. Les résultats obtenus allaient être renversants. Résumons-les brièvement. Sur 1100 étudiants qui en 1970 suivaient des cours de français à l'université, il n'en restait plus que 225 en 1980. Comme le français n'était plus requis dans l'enseignement supérieur, les élèves des écoles secondaires en profitèrent pour ne plus l'apprendre. Au Manitoba, par exemple, on comptait 7112 élèves de 12e année qui suivaient des cours de français en 1970. En 1980, il n'en restait plus que 260. Pour obtenir le nombre théorique des inscriptions à l'université, qu'on multiplie par 20% le nombre d'étudiants en français de 12e année et l'on aura un aperçu du désastre! Il est vrai que pour augmenter leurs inscriptions, les départements de français universitaires acceptent les élèves des écoles, en particulier ceux du grade 12 où le français a pratiquement cessé d'exister, comme nous avons pu le voir. Faudrait-il donc redéfinir ce que l'on entend par "enseignement supérieur"?

Les résultats de nos recherches ont fait l'objet de nombreux articles publiés dans la presse. Mais il ne suffisait pas d'informer le public. Il fallait encore se mettre en rapport avec les personnes responsables susceptibles de remédier à cette situation. Nous le fimes au début de l'année 1981 en nous adressant d'abord aux présidents des universités. À eux seuls, les chiffres auraient dû suffire à les convaincre. Nous n'essuyâmes cependant que des refus injustifiables. L'exemple le plus frappant fut sans doute celui de l'Université du Manitoba où nous avions signalé par lettres ouvertes au président: la destitution du français dans cet établissement; l'absence de professeurs titulaires d'origine canadienne-française; les justifications de ce déclin données par le directeur du département de français: "Au dix-neuvième siècle et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, les Français ont eu l'impertinence d'imposer le français comme langue diplomatique à travers le monde. Les habitants de cette province ne veulent plus que cela se reproduise". Dans d'autres établissements, comme à l'université de Winnipeg par exemple, on nous a accusé d'"arbitraire" et même d'être "totalitaire". Vraiment cette émulation, ce goût pour l'enseignement des langues nous stupéfient. Bien entendu, il ne saurait être question pour ces enthousiastes de considérer la suppression du français à l'université comme étant "arbitraire" ou "totalitaire".

Devant ces refus inqualifiables, nous avons fait appel à plusieurs reprises à l'ex-Premier Ministre conservateur du Manitoba, M. Sterling Lyon, pour qu'il intervienne personnellement dans le scandale universitaire. Malheureusement, cet homme d'état se trouvait toujours soit absent de son bureau, soit en déplacement hors de la province. Le 19 février 1981, il nous répondit enfin qu'il ne pouvait rien pour faire rétablir le français à l'université pour les raisons suivantes: "Je dois vous souligner", écrivait-il, "que vous surestimez l'étendue de mes fonctions de Premier Ministre provincial si vous croyez que je possède l'autorité suffisante pour faire rétablir le français comme condition d'admission dans les universités du Manitoba". Et il terminait en nous conseillant de nous mettre en rapport "avant tout avec les universités mêmes".

Revenant sur le dossier Lyon, nous remarquons que ce politicien s'est souvent complu à critiquer les dépenses fantastiques faites par le gouvernement fédéral en matière d'éducation bilingue alors que l'enseignement scolaire du français ressort en réalité aux provinces, même si ces dernières se déclarent incompétentes quand il s'agit de faire rétablir le français à l'université.

Pour sa part, la Société de l'Éducation française hors du Québec a toujours été concernée tant par les implications de la situation universitaire que par le bien fondé des dépenses fédérales dans le domaine des langues officielles. Les 21 septembre, 29 octobre et 9 décembre 1981 respectivement, elle faisait publier trois rapports destinés au secrétariat d'état sur la situation du bilinguisme officiel dans l'Ouest après 12 années de mise en pratique. Les organismes pris au hasard étaient le bureau des passeports, les douanes et le bureau de la main-d'oeuvre. Les résultats peu encourageants (un fonctionnaire bilingue sur sept) ainsi que l'état d'esprit parfois défaitiste que nous signalions faisaient clairement ressortir les effets négatifs produits par la suppression du français universitaire. Il est regrettable que dans les deux réponses laconiques qu'il nous a adressées (la troisième ne nous étant pas encore parvenue) le secrétariat d'état ait cru devoir ne pas relever les suggestions que nous avions faites pour le rétablissement du français à l'université.

(à suivre)

André de LEYSSAC,
président de la SEFHQ

Société de l'Éducation française hors du Québec Inc.

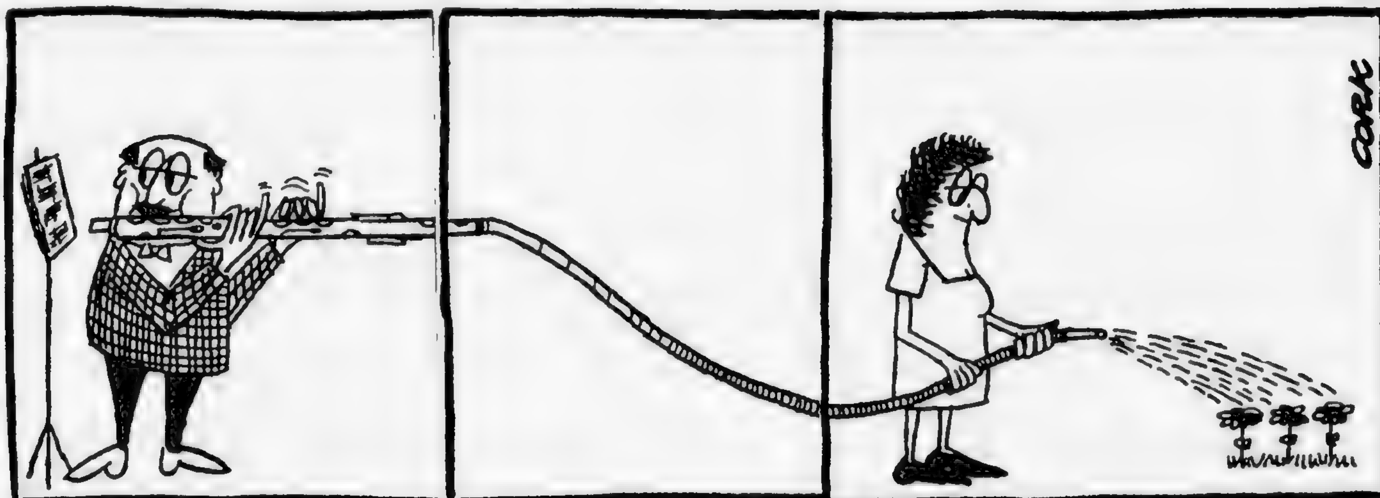
BULLETIN D'ADHÉSION

Nom ____________________
Adresse ____________________
____________________ Code ________
Établissement ____________________ No de téléphone ________

S.E.F.H.Q.
C.P. 2190
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
(203) 942-4071

Ci-joint ma cotisation annuelle de **$5.00** ($2.00 pour les étudiants)

____
Signature



La Page de Bicolo ...

GAGNANTS!

Les noms suivants ont été tirés au hasard parmi tous les participants aux différents concours 10e anniversaire! Bravo à tous!

		prix
1. Joël Marcon, 6 ans	Notre Dame de Lourdes,	Sac de couchage
2. Joanne Gobeil, 9 ans	26 Blue Heron, Winnipeg	Patins à roulettes
3. Patrick Dupuis, 9 ans	135 Eugénie, Saint Boniface	Montre-bracelet
4. Joëlle Arnal, 9 ans	Fannystelle	Patins à roulettes
5. Gérard Pelletier, 10 ans	Sainte Anne	Radio
6. Shawna Beaupré, 11 ans	Dunrea	Montre-bracelet

JEUX OU LIVRES

Patrick Pantel, 5 ans - Notre-Dame-de-Lourdes;
Sylvie Hébert, 4 ans - Saint-Malo;
Nicole Combot, 6 ans - Saint-Laurent;
Michelle Grenier, 6 ans - 67 Heather; Winnipeg;
Damien Beaudoin, 4 ans - Otterburne;
Christine Turenne, 9 ans - 414, Place Cabana;
Nicole Nadeau, 10 ans - 7, baie Monaco, Saint-Boniface;
Paméla Beaudoin, 11 ans - Otterburne;
Albert Roy, 7 ans - Sainte-Anne;
Danielle Milette, 7 ans-Saint-Adolphe;
Adèle Croteau, 6 ans-50, boulevard Cornwall Winnipeg;
Lise Gagnon, 9 ans-Richer;
Chantal Beaulieu, 9 ans-Saint-Norbert;
Anne-Marie Mecteau, 6 ans-215, rue LaVérendrye, Saint-Boniface;
Joanne Chaput, 2 ans-113, baie Sweetwater, Saint-Boniface;
Daniel Girouard, 9 ans-142, Houde Drive, Saint-Norbert;
Brian Martel, 12 ans-Saint-Pierre-Jolys;
Chantelle Gratton, 6 ans-Saint-Laurent;
Gilles Comeau, 6 ans-391 Place Cabana, Saint-Boniface;
Patrick Talbot, 10 ans-Saint-Léon
Christian Beaudry, 8 ans-Sainte-Agathe;
Marc Bissonnette, 9 ans-Saint-Joseph;
Ginette Dorge, 5 ans -394 rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface;
Joël Lemoine, 7 ans-Sainte-Agathe;
Nancy Fontaine, 8 ans-Saint-Georges;
Lise Blondeau, 8 ans-11 Penfold, Saint-Boniface;
Monique Lévesque, 11 ans - Sainte-Anne;
Justin Mangin, 6 ans - Bruxelles;
Joanne Hamilton, 8 ans - Lorette;
Abel Bourgouin, 8 ans - Richer;
Chantal Duguay, 6 ans - 167, rue LaVérendrye, Saint-Boniface;
Yanick Roy, 6 ans - 108 G. Cansa, Winnipeg;
André Ostrowski, 6 ans - Somerset;
Colin Ritchot, 9 ans - Aubigny;
Venice Lesage, 4 ans - Saint-Pierre-Jolys;
Ronald Leclerc, 6 ans - Saint-Laurent;
Jeanne Perreault, 7 ans - 164 Desoins, Saint-Boniface;
Liette Robert, 7 ans - Sainte-Agathe;
Salah Eddin Soufi, 8 ans - 40, avenue Ferndale;
Denise Fiola, 10 ans - Sainte-Anne;
Dana Roberts, 8 ans - Fannystelle;
Lynne Robert, 6 ans - 378 Place Cabana, Saint-Boniface;
Jennifer Fournier, 5 ans La Broquerie;
Michel Bisson, 11 ans - 158 Lyndale Drive;
Virginie Nayet 9 ans - Saint-Pierre-Jolys;
David de Rocquigny, 5 ans - Lorette;
Guylaine Robert, 4 ans - Sainte-Agathe;
Gaffray Marion, 9 ans - 3 baie Duluth, Saint-Boniface;
Alain Régnier, 7 ans - Saint-François-Xavier;
Jacinthe Duval, 6 ans - Notre-Dame-de-Lourdes;
Michel Fontaine, 11 ans - Saint-Pierre-Jolys;
Louis Ricard, 10 ans - Saint-Ambroise;
Madeleine Crierie, 5 ans - Lorette;
Carole Barnabé, 8 ans - Letellier.

et à tous ceux qui ont participé sans gagner, vous aurez de nouveau la chance dès cet automne!

SALUT!

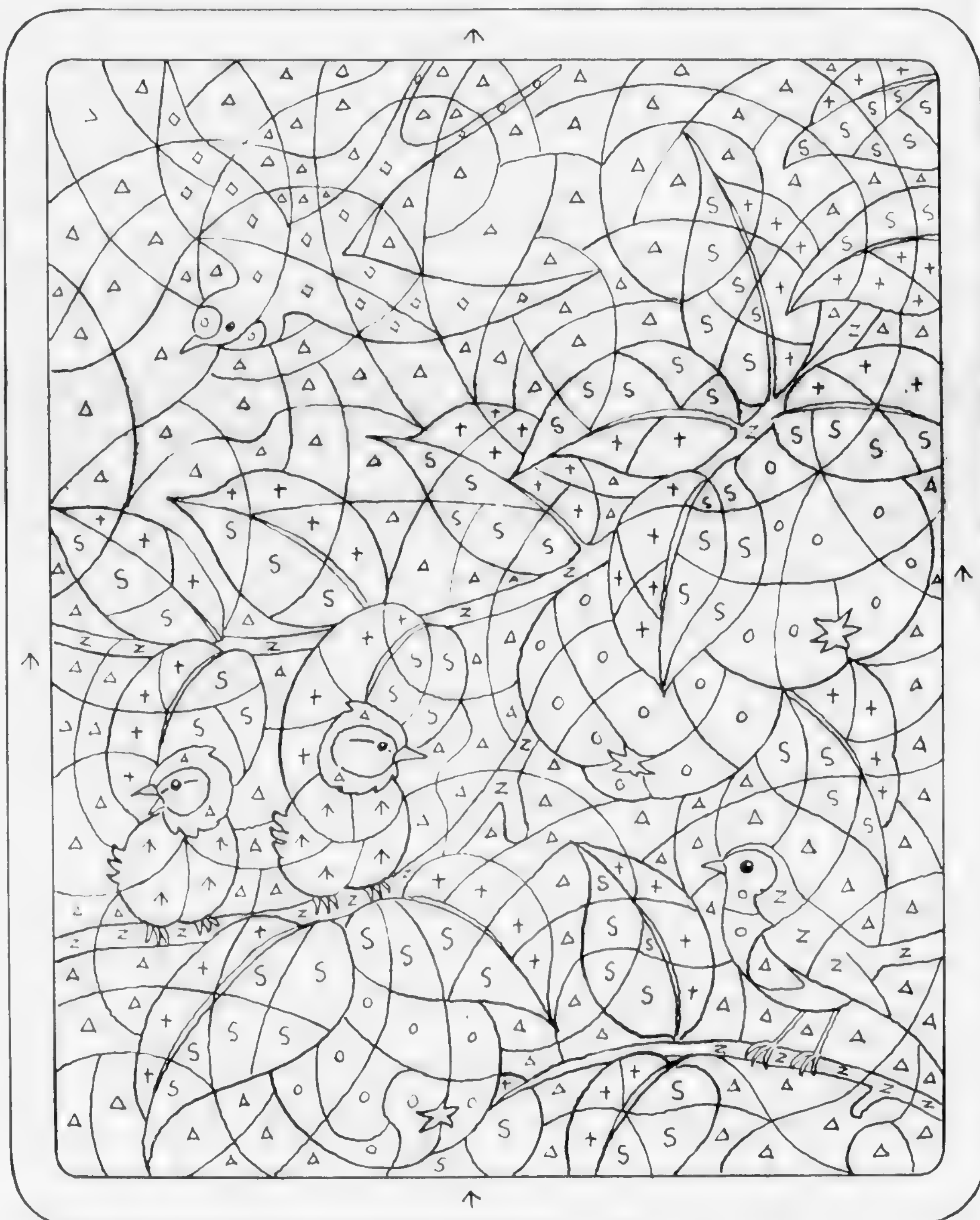
Gagnante de la semaine

Lise Gagnon, 7 ans
215,baie Berkshire, Winnipeg
Membre No 6014

QUEL DESSIN BIZARRE!

Mais si tu colories chaque case en suivant les indications ci-contre, tu obtiendras un beau résultat.

○ rouge
△ bleu clair
◇ bleu foncé
+ vert clair
S vert foncé
↑ jaune
N brun



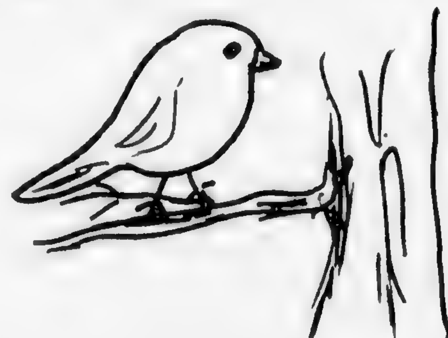
LE COIN DU LIVRE MANITOBAIN

TOUTI LE MOINEAU DE GENEVIÈVE MONTCOMBROUX

Un livre manitobain rempli de belles histoires!

Son auteur raconte avec plaisir les aventures des oiseaux, des nuages, des animaux, enfin de toute la nature qui se rapproche et qui s'amuse avec nous!

Un beau livre plein d'histoires!.



UNE PAGE SUR LES OISEAUX

Connais-tu ces oiseaux? Écris leur nom.



RÉPONSES!

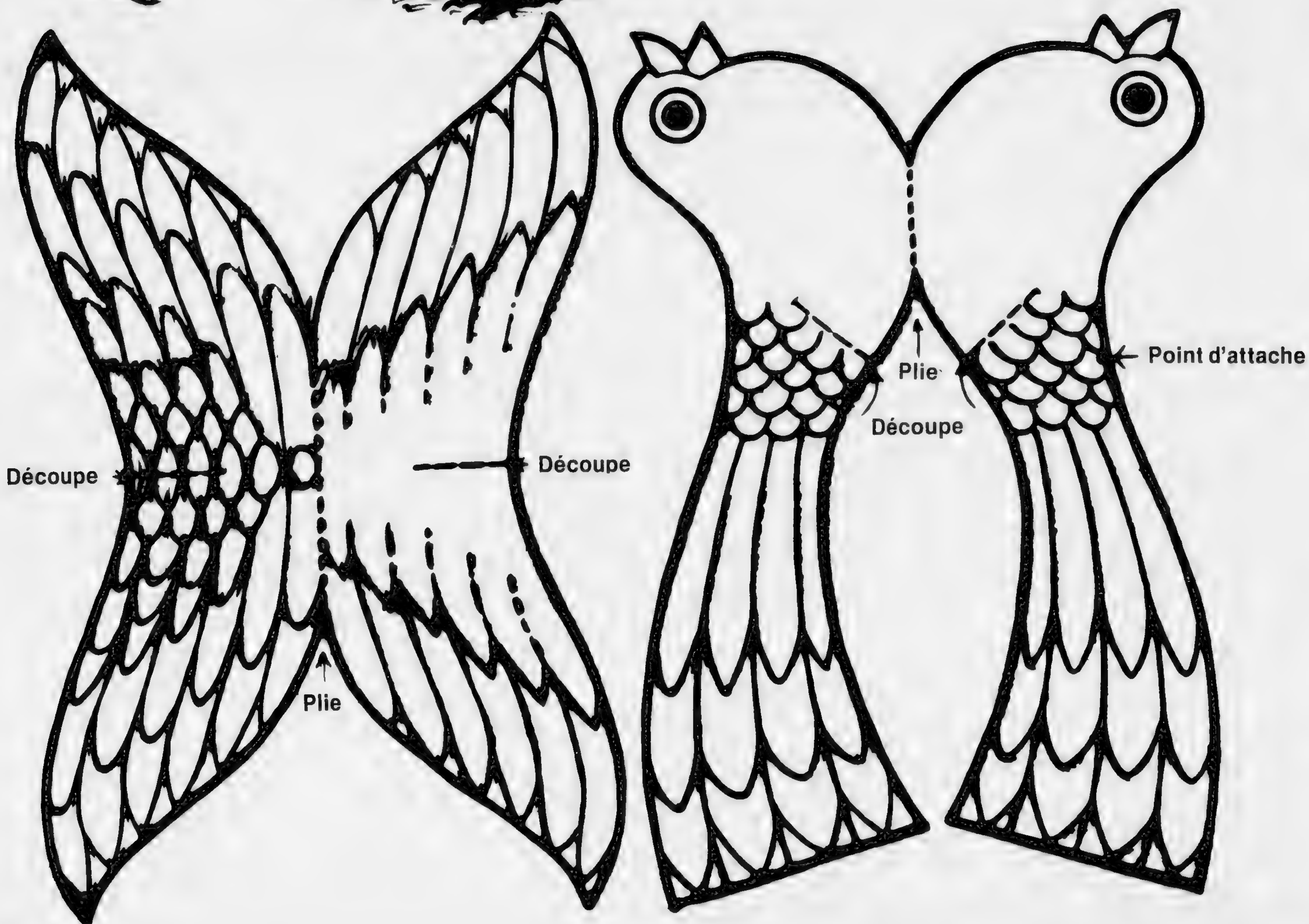
1-une grive; 2- une hirondelle; 3- un étourneau; 4- une mésange; 5- un moineau; 6- une pie; 7- une bécassine; 8- une corneille.

BRICOLAGE:

Un oiseau qui vole!
Colorie l'oiseau et ses ailes à ton goût. Découpe autour du contour noir et plie sur le pointillé. Attache un fil avec un papier collant où le point noir indique. Suspends-le pour le faire admirer!

Ton oiseau va ressembler à ceci...





horaire de cbwft



*Nous vous prions de noter que **notre horaire est soumis à changements** en raison des retransmissions des matchs de hockey et de base-ball. Pour de plus amples informations téléphonez au No 775-8351 pendant les heures de bureau et au 783-8028 après 17h.*

SAMEDI

29 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
Les Pièges piégés.
9:30 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
10:00 LES ENFANTS DU 47A
10:30 BOF ET COMPAGNIE
Panique au cirque Trigolo.
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
12:00 BASE-BALL DES EXPOS
Au Stade Olympique, les Expos de Montréal reçoivent les Reds de Cincinnati.
EN CAS DE PLUIE:
12:00 D'HIER À DEMAIN
13:00 CINÉ-FAMILLE
14:30 FILM
15:00 COURTS MÉTRAGES
Les Passage clouté
Les Travaux d'Hercule Jonsson.
15:30 DEFI
16:00 BAGATELLE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
19:00 LA SURDITUDE
20:30 À COMMUNIQUER
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:10 CINÉMA
23:45 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

30 MAI

8:10 OUVERTURE ET HORAIRE
8:15 LE PETIT CASTOR
Le Grand Devin Goupil.
8:45 CALIMÉRO
Caliméro dort à l'école
9:00 MARATHON DE MONTRÉAL
9:45 MA SOEUR LA TERRE
Un appel à la découverte de la nature. Anim.: Claude Lafortune. Les insectes
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 MARATHON DE MONTRÉAL
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 UNIVERS DES SPORTS
15:00 HEBDO-DIMANCHE
Anim.: Louise Arcand. Réal.: Pierre-Marcel Claude.
16:00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religieuses, avec Myra Cree. Deuxième partie:
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 TÉLÉMONDE
Magazine d'information. Anim.: Jean Giroux.
17:30 GÉNIES EN HERBE
18:00 CHEZ DENISE
Le Grand Départ Christian ferme son salon de coiffure et on déménage le restaurant. Réal.: Guy Hoffmann.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Marathon de Montréal
20:00 LES BEAUX DIMANCHES
Huis clos. D'après la pièce de Jean-Paul Sartre. Mise en scène et réalisation: Jean-Yves Laforce. "L'enfer, c'est les autres", ou les rapports avec les autres.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:5: SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB

LUNDI

31 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 POUF ET RIQUI
9:30 ANIMAGERIE
La Mouffette (**1re de 5**).
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PÉPINOT
Théâtre de marionnettes. Hercule Pépinot, détective (**3e de 4**).
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
11:30 WICKIE
Économies secrètres.
11:55 LA TRADITION DE L'ORGUE AU QUÉBEC
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
Anim.: Jacques Boulanger.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES BRIGADES DU TIGRE
15:30 LES ATELIERS
D'Arthabaska.
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE STC
17:00 LES CIRQUES DU MONDE
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 ANGIE
19:00 À COMMUNIQUER
19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Quatre femmes, quatre vies:
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des derniers jours.
23:15 RUBENS, PEINTRE ET DIPLOMATE
Biographie romancée réalisée par Roland Verhavert. Rubens reçoit la visite des grands de ce monde qui réclament des conseils. Après la mort de l'Infante, il abandonne toute ambition politique et se réfugie dans son art et dans son bonheur domestique inaltérable **(dernière)**.

MARDI

1er JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 POUF ET RIQUI
9:30 ANIMAGERIE
La Mouffette (**2e de 5**).
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PÉPINOT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LE VIEUX MONTRÉAL
Sault-aux-Récollets.
11:30 HEÏDI
Un nouveau-né dans la famille
11:55 EN REMONTANT LE FLEUVE NIGER
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
Anim.: Serge Thériault et Josée Cusson
17:00 LES P'TITS PIERRAFEU
La Terreur de l'Ouest
17:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse
18:00 CE SOIR
18:30 DU TAC AU TAC
Un pur-sang pour Gamache.
19:00 LES GIROUETTES
19:30 ANGÈLE
20:00 PHARE OUEST
Le Père Mercredi
20:30 PREMIÈRE PAGE
Début. Anim.: Donald Dodier.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:10 RENCONTRES
22:40 LAUTREC 82
Anim.: Donald Lautrec
23:15 CINÉMA

MERCREDI

2 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 À COMMUNIQUER
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PÉPINOT
Pépinot, pilote d'essai (**1re de 4**).
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Lecture rapide, avec Hélène Tirole (**1re de 2**)
11:00 CHEVAL MON AMI
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Le Cygne.
11:55 LES AVENTURES DE TOM SAWYER
Le Trésor de Joe l'Indien
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette
16:00 BOBINO
16:30 D'IBERVILLE
Fresque historique de Guy Fournier, avec Albert Millaire. Une chasse inespérée.
17:00 TÉLÉ-5
Le Temps des As.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 PILE OU FACE
19:00 BASE-BALL DES EXPOS
Au Stade Olympique, les Expos de Montréal reçoivent les Astros de Houston.
EN CAS DE PLUIE:
19:00 GRIZZLY ADAMS
La Justicière.
20:00 CINÉ SOLEIL
Le Mans. Drame réalisé par Lee H. Katzin, avec Steve McQueen, Siegrief Rauch, Elga Andersen et Ronald Leigh-Hunt.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 NINI LACHANCE

JEUDI

3 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le Troisième Âge
9:15 POUF ET RIQUI
9:30 ANIMAGERIE
La Mouffette (**4e de 5**).
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PÉPINOT
Pépinot, pilote d'essai (**2e de 4**).
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Mécanique automobile, avec Réjean Morency. Le système d'échappement. - Groupe identifié. Inv.: Johanne Caron, femme de gréviste. Trouvailles, avec France Dauphin. Les autocollants en décoration simple.
11:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
Les problèmes du couple. La Distance.
11:30 JOE LE FUGITIF
La Course
11:55 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES HÉRITIERS
Le Parasol du moine.
17:30 HORIZONS 2000
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
19:00 BOOGIE WOOGIE 48
19:30 LES GRANDS FILMS
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recettes d'été: galettes libanaises (Pitta), steak aux fines herbes, salade verte panachée et yogourt aux prunes et miel.
22:40 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman La Monnaie de sa pièce
23:15 ANGOISSES

VENDREDI

4 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 POUF ET RIQUI
9:30 ANIMAGERIE
La Mouffette (**dern. de 5**).
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PÉPINOT
Pépinot, pilote d'essai (**3e de 4**).
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
L'Automne.
11:44 HAROLD LLOYD
(dernière).
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 VERSO
Le profil de Henri Bergeron.Réal.: Donald Hétu
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP
Émission de variétés animée par Serge Laprade.
19:30 HORS SÉRIE
Maîtres et valets (Upstairs Downstairs). Le Tèmoin. Edouard est témoin clé dans une cause de divorce, suite à son week-end à Somerby avec les Bellamy.
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 CINÉMA
23:40 CINÉ-NUIT

Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

22:10 (3) "UN FLIC", Fr. 1972. Drame policier de J.-P. Melville avec Alain Delon, Richard Crenna et Catherine Deneuve. - Un commissaire de police découvre qu'un vieil ami est le chef de bande qu'il poursuit à la suite d'un vol. - Oeuvre fignolée et un peu froide. Style rigoureux. Traitement ambigu des relations entre les personnages. Interprétation retenue.

23:45 (5) "JEUNES GENS EN COLÈRE" (The Idol), G.-B. 1966. Drame psycholigique de D. Petrie avec Michael Parks, Jennifer Jones et John Leyton. - Un jeune Américain étudiant à Londres entreprend de séduire la mère d'un condisciple anglais. - Rien de neuf. Style maniéré. Manque d'impact dramatique. Interprétation inégale.

DIMANCHE

22:05 (3) "FILM D'AMOUR ET D'ANARCHIE" It. 1973. Comédie satirique de L. Wertmuller avec Giancarlo Giannini, Mariangela Melato et Lina Polito. - Venu à Rome pour tuer Mussolini, un paysan s'installe dans une maison de passe. - Sorte de fable à saveur politique. Caricature mordante. Description baroque, Composition pittoresque de G. Giannini.

MARDI

14:30 (5) "LES FLÈCHES BRÛLÉES" (Flaming Feather), E.-U. 1951. Western de R. Enright avec Sterling Hayden, Victor Jory et Barbara Rush. - Voyant son ranch détruit et son meilleur ami abattu, un homme décide de démasquer le responsable. - Mise en scène et scénario moyens. Bon travail de caméra. Personnages stéréotypés, Interprétation honorable. - A.

23:15 (5) "MEURTRE À HAUTE TENSION" (Assault), G.-B. 1970. Drame policier de S. Hayers avec Suzy Kendall, Frank Finlay et James Laurenson. - Deux de ses élèves ayant été violentées, un professeur décide d'amener le coupable à se démasquer. - Récit conventionnel mis en scène selon les recettes du genre. Interprétation fort inégale.

JEUDI

14:30 (3) "TRAMP, TAMP, TRAMP", E.-U. 1926. Comédie de H. Edwards avec Harry Langdon, Joan Crawford et Tom Murray. - Pour sauver son père de la ruine, un jeune homme s'engage dans une marche publicitaire transcontinentale. - Classique du cinéma muet. Scénario amusant. Gaqs inventifs. Interprétation candide de H. Langdon. -E.

19:30 GRANDS FILMS (4) "L'HOMME AU MASQUE DE FER" (The Man in the Iron Mask). G.-B. 1976. Aventures de M. Newell avec Richard Chamberlain, Jenny Agutter et Patrick McGoohan. - Le frère jumeau de Louis XIV est emprisonné et affublé d'un masque de fer pour éviter des conflits politiques. - Film tourné pour la télévision. Sujet classique tiré d'un roman d'Alexandre Dumas. Un certain panache dans l'exécution. photo soignée. Bonne distribution.

23:15 (5) "DISPARITION MYSTÉRIEUSE" (Come Out Come Out, Wherever You Are), G.-B. 1974. Drame policier de J. Sichel avec Lynda Day George, Kathleen Malloy et Peter Jeffrey. - Une Américaine qui loge dans un vieil hôtel signale la disparition d'une compagne de voyage. - Episode de la série "Angoisses". Thème classique assorti de quelques variations,. Mise en scène valable. Interprétation convaincue.

VENDREDI

14:30 (4) "LE CAVE SE REBIFFE", Fr. 1962. Comédie policière de G. Grangier avec Jean Gabin, Maurice Biraud et Bernard Blier. - Un faussaire retiré des affaires revient à la fabrication de faux billets. - Scénario ingénieux. Mise en scène de métier. Dialogues percutants. Gabin en excellente forme.

22:10 (6) "TENDREMENT VACHE", Fr. 1978. Comédie de S. Penard avec Jean Lefebvre, Bernard Menez et François Dyrek. - Un paysan taciturne devenu veuf croit que sa femme s'est réincarnée dans une vache. - Scénario pauvre. Gags lourds. Interprétation banale.

23:40 (3) "TROTTA", All. 1971. Drame social de J. Schaag avec Andras Balint, Doris Kunstmann et Rosemarie Fondel. - Après la guerre de 1914, un jeune aristocrate viennois est déconcerté par son changement de situation sociale. - Tableau critique d'un bouleversement social. Construction dramatique serrée. Ton feutré.Interprétation juste.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A- Adolescents

L'Exotisme de notre langue

(Collaboration spéciale)

Au cours des années la langue française a emprunté des mots à plusieurs langues étrangères, et vice versa. Il n'est pas rare d'entendre un Français dire "J'ai passé un agréable week-end" ou un Anglais affirmer "I have a rendez-vous in a discotheque". Or les mots étrangers sont parfois si usités qu'ils viennent à faire partie intégrale de la langue. Et parfois il arrive souvent que seul le mot étranger peut exprimer une réalité: thé ou café, par exemple. Or le mot "thé" est chinois et le mot "café" est tiré de la langue turque.

Si je dis "À la fin du récital de piano dans la salle d'opéra, les spectateurs ont crié bravo", j'ai employé trois mots italiens: piano, opéra et bravo.

Dans la phrase suivante: "L'amiral m'a invité dans sa cabine pour boire un verre de vodka ou de porto", il y a quatre mots étrangers. Amiral, cabine, vodka et porto sont respectivement issus des langues arabe, anglaise, russe et portugaise.

Si je vous demande de lire l'almanach sur le patio et de manger votre youghourt sur la véranda, j'ai utilisé, outre le français, quatre autres langues: l'arabe (almanach), l'espagnol (patio), le turc (yoghourt) et le portugais (véranda).

Si vous lisez dans un roman qu'un macho pratique le karaté avant de se rendre au sauna, vous aurez alors lu trois mots étrangers: macho (espagnol), karaté (japonais) et sauna (finlandais).

Le Canada, grâce à sa population amérindienne et esquimaude, a donné à la langue française plusieurs mots employés couramment: toboggan, igloo, kayak, squaw, totem, etc...

Des mots que l'on croit bien français sont pourtant empruntés à des langues étrangères. En voici quelques exemples: kangourou (australien), assassin (arabe) et casque (turc).

Les aliments et les mets portent souvent des noms étrangers. De la langue hongroise, nous avons emprunté "paprika" et "goulasch". Le mot "curry" (poulet au curry) est indien et le mot "vermicelle" est italien. La langue tupi (Brésil) nous a donné "tapioka" et nous avons volé au méxicain le mot "tomate" Eh oui!

Vous me direz que tout ça est bien bizarre. Je vous répondrai alors que le mot "bizarre" est d'origine basque.

Paul-François SYLVESTRE,
Ottawa

CAPSULES

Beurre ou margarine ?

—— Beurre ou margarine ? se demande le consommateur, au milieu des informations publicitaires contradictoires des producteurs. La solution est peut-être beurre et margarine! Une compagnie de Weston, Ontario, la Gay Lea Foods Cooperative, a en effet mis au point un produit composé de 65% de matières grasses de beurre et de 35% d'huile de tournesol non hydrogénée. Ce produit a une teneur en acides polynsaturés élevée (21 à 24%), et une consistance molle. Cette compagnie a également mis au point un beurre dont la teneur en matières grasses et en calories est inférieure de moitié à celle du beurre régulier, et dont la consistance est molle, même lorsque réfrigéré. Ces deux produits sont actuellement en vente dans quelques supermarchés ontariens, afin de connaître les réactions des consommateurs.

Le syndrome de la mort soudaine

—— Plus de huit mille bébés nord-américains meurent chaque année durant leur sommeil, sans laisser d'indice permettant de savoir ce qui s'est passé. Des chercheurs du Département de la santé de la Californie croient cependant être sur une piste : une toxine bactérienne injectée à des bébés-singes a provoqué leur mort soudaine, sans laisser de trace. La bactérie qui produit cette toxine, *Clostriduim difficile*, vit dans les déchets et la poussière, et se retrouve souvent dans les intestins des humains. Chez les adultes, sa croissance est contrôlée par d'autres bactéries. Chez les nouveau -nés toutefois, la compétition serait plus faible, de sorte que *Clostriduim difficile* pourrait proliférer et causer la mort.

(SHS)

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Assureurs

Optométristes

Comptables

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À LOUER - au parc Windsor appartement d'une chambre à coucher, stationnement, eau et chauffage inclus. $210.00/mois. Libre immédiatement. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 429 -

À VENDRE - Honda ATV (all terrain vehicle) 200 c.c. 3 wheller 1981 $1,600.00 - Téléphonez au No 256-8439.
- 428 -

À LOUER - au Chalet Malouin Inc. Saint-Malo, un appartement double, ou simple, pour le 1er juin. Téléphonez au No (1) 347-5444 ou (1) 347-5425.
- 451 -

À SOUS-LOUER - à Saint-Boniface appartement d'une chambre â coucher pour personne tranquille, situé près d'arrêts d'autobus. Téléphonez au No 233-0100 après 13h00.
- 452 -

DÉSIRE LOUER - à Saint-Norbert ou près de Saint-Norbert une maison de 2 chambres à coucher. Pour le 1er juin. Téléphonez au No 256-9252.
- 453 -

VENTE DE GARAGE - 414, rue Saint-Jean-Baptiste les 20, 21 et 22 mai.
- 454 -

À VENDRE - 1972 "Ford LTD Brougham" 4 portes, toît dur, automatique, servo-freins, servo-direction, "trailer towing package" inclus, "équilizer hitch & brake control", vert foncé, très propre, en excellente condition. Téléphonez au No 256-2896.
- 457 -

À VENDRE - plants de tomates, fleurs et cactus aû Petit Séminaire, 615 rue Laflèche. Pour plus d'informations contacter un élève de la 12e année. Téléphonez au No 233-9947 ou 233-2738.
- 475 -

RECHERCHE - un concierge pour le Foyer Vincent 200 rue Horace, pour le 15 août. Téléphonez à P. Jeanson au No 233-1311 ou le Foyer au No 233-1925 l'après midi.
- 459 -

À VENDRE - Polycopieuse Gestetner, modèle No 410, meilleure ofrre, inclus produits et ensemble de stylos. Appelez le No 257-2540 entre 8h30 et 16h.
- 460 -

VENTE PRIVÉE - 3 1/2 milles au nord de Saint-Malo, 5.8. acres - lot au bord rivière, maison de 3 chambres à coucher, garage 28' x 30' chauffé. Puits artésien. Pour plus de renseignements téléphonez au No (1) 347-5620.
- 461 -

À LOUER - boulevard Provencher appartement d'une chambre a coucher, stationnement. Libre le 1er juin. Téléphonez au No 233-0772.
- 462 -

VENTE PRIVÉE - chalet à la Plage Albert, habitable l'hiver, salle de bains avec douche, "gazebo" très proche du lac. Téléphonez au No 255-1629.
- 463 -

À VENDRE - "outboard moto", 5.5. H.P.. Téléphonez au No 247-5497.
- 455 -

À VENDRE - au "Green Acres" 2 lots No 3 et 4, section 174. Téléphonez au No (1) 864-2338.
- 465 -

À VENDRE - 1979 "Kawasaki 650", achetée neuve mars 1982, moins que 250km., pourrait aussi avoir ensemble de voyage, meilleure offre; (en voie de déménagement, doit la vendre). Téléphonez au No 253-1920.
- 466 -

À VENDRE - Sainte-Agathe, Manitoba, lot de coin; approx. 120'x150'. Téléphonez au No 247-6989.
- 467 -

À VENDRE - pas d'agents s.v.p. Saint-Boniface, maison de 3 chambres à coucher, au centre de 4 écoles, lot 50x120. Téléphonez au No 233-4867.
- 468 -

OUVERT AU PUBLIC - 14h à 16h00 dimanche le 30 mai. Maison 7 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains modernes, salle à manger, tapis, draperies, rideaux, poêle, réfrigérateur, nouvellement décorée, très propre. Venez voir! Une aubaine à $36,900.00. Téléphonez au No 233-3809.
- 469 -

DAME DÉSIRE - à Transcona, garder des enfants, l'été également, 6 mois et plus, bonnes références, bilingue. Téléphonez au No 222-7931.
- 470 -

À VENDRE - roulotte "tent trailer" "Starcraft 8", toit dur, avec canapé, très bonne condition. Téléphonez le jour ou soir au No 233-7315.
- 474 -

VENTE DE GARAGE - 29 et 30 mai de 10h à 17h 550, rue Des Meurons appareils ménagers, vaisselle, machine à coudre, bocaux et bien d'autres.
- 464 -

À VENDRE - lots de 5 acres très bien boisé (Evergreen) 1 km d'un chemin pavé $900.00 de l'acre - roulotte "Motorhome" 25 pieds "Empress" 1977 - moteur Dodge 440, toute équipée, radio C.B., air climatisé, plan électrique etc. Une vraie aubaine $14,000.00 - chalet avec isolant sur le bord de la Seine avec lot de 3 acres, près de terrain idéal pour ski de fond et motoneige, accès limité à une piscine. Téléphonez à Gérard Tétrault, La Broquerie, au No (1) 424-5312 ou (1) 424-5404 après 18h00.
- 448 -

À LOUER - 155 arpents pour pâturage, aussi 200 cordes de tremble prêt pour couper et 100,000 "verges" de gravier. Téléphonez le matin au No 582-4880.
- 449 -

MARCHÉ AUX PUCES (flea market) organisé par le "Youth Club" d'Île-des-Chênes et Grande Pointe. Ceci prendra place le 29 mai à l'aréna d'Île-des-Chênes de 9h00 à 16h00. Pour plus de renseignements ou pour réserver une table s.v.p. téléphonez à Denise Goovaerts au No (1) 878-3475.
- 450 -

DAME ÂGÉE DÉSIRE - chambre tranquille dans maison privée, centre-ville, usage de la cuisine pour déjeuner, (au rez-de-chaussée). Ecrire: Mme X. B. - Appt 204-187 avenue Cathédrale - Saint-Boniface, Manitoba.
- 456 -

À VENDRE - un grand nombre de piquets de chênes, 6 pieds 6 pouces de longueur. Téléphonez au No (1) 248-2296 à Notre-Dame-de-Lourdes.
- 471 -

À VENDRE - une motocyclette Honda CB125 1980, en bonne condition demande $800 ou meilleure offre. Téléphonez à Raymond au No 1-646-2305 après six heures.
- 472 -

À VENDRE - Parisien's vegetable and greenhouse. plants fleurs et légumes aussi fruits et légumes frais. Maintenant ouvert de 9h à 21h à partir du 3 juillet de 9h à 20h - Lot 218 - Saint-Adolphe - rue Ste Mary. Téléphonez au No (1) 883-2366.
- 473 -

Entrepreneurs de Construction

Chiropraticiens

Nous cherchons un couple bilingue

qui veut travailler à son compte. Une opportunité à Winnipeg et à Saint-Boniface. Expérience dans les affaires est préférable. Ces deux magasins sont fournisseurs de chandelles, vêtements et orfèvrerie liturgiques, vin de messes, livres religieux etc. pour toutes les églises, pour le grand public: cadeau pour fête religieuse telle que baptême, première communion, confirmation, mariage, ordination, anniversaire.

La préférence sera accordée au couple pouvant investir un capital initial avec intention de devenir éventuellement propriétaire.

Pour plus amples informations appelez le No **(204) 783-0671. M. Lionel Bourassa.**

COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

SOCIOLOGIE

Professeur régulier à temps complet

- Doctorat préféré; maîtrise avec expérience, considérée
- Classification et salaire selon convention collective
- Cours de ler cycle

Faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 8 juin 1982 au:





Doyen
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7 - Tél: (204) 233-0210

SALLE COMMUNAUTAIRE DE LA LÉGION DE SAINTE-ANNE

LaVérendrye section No 220
Sainte-Anne, Manitoba

vous souhaite la bienvenue à la plus nouvelle et plus moderne salle de réception du sud-est du Manitoba

POUR LOCATION

- Facilités pour 480 personnes
- Grand parking
- Près de la route nationale
- Toutes facilités pour mariages, "social", Meeting, ventes aux enchères, etc...

AIR CLIMATISÉ
POUR VOTRE CONFORT

pour prix et réservations s.v.p. téléphonez à:
M. Aimé Lagasse - No 422-8372
M. Ed Leclair - No 422-5572
Votre appui sera apprécié

DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE No 28

est à la recherche de

PROFESSEURS

pour les postes suivants:

École Élémentaire Saint-Léon:
- 1 professeur, grade I-II
- 1 professeur, grade III-IV
- 1 professeur, grade V-VI

Institut Collégial Somerset:
- 1 directeur(rice) doit enseigner à temps partiel, sujets à être déterminés.
- 1 professeur de français et Language Arts.
- .5 études commerciales et dactylographie.

Institut Collégial Notre-Dame:
- 1 professeur de dactylographie et ordinateur.

Complexe scolaire de Saint-Claude:
- .5 catéchèse.

École Ste-Marie:
- 1 professeur de French grade I-VIII et autres sujets à être déterminés pour les grade IV-V.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Division scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame de Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: (1) 248-2228 ou (1) 744-2083

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE No 17

est à la recherche d'un

PROFESSEUR

pour l'école élémentaire de Letellier. Ce professeur sera responsable d'enseigner (en français) les disciplines suivantes: mathématiques, sciences naturelles et sciences humaines **aux niveaux 3 à 8** dans des classes combinées.

S'il-vous-plaît adresser votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

Le directeur
École de Letellier
LETELLIER, Manitoba
R0G 1C0

PROFESSEUR

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC

est à la recherche

d'un professeur bilingue

à l'école élémentaire immersion de Saint-Eustache pour septembre 1982. On demande aux personnes intéressées d'envoyer leur curriculum vitae à:

Le directeur
École Saint-Eustache
Saint-Eustache, Manitoba
R0H 1H0
Tél.: 353-2869

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS

Assemblée annuelle

AVIS DE CONVOCATION

mercredi 9 juin 1982
à 20 heures

Bibliothèque régionale
de Saint-Pierre-Jolys

Café, goûter - Prix d'entrée

Secrétaire administrative au sous-ministre

Ministère de l'Éducation

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de secrétaire administratif (ve) consiste à mettre en pratique ses connaissances des méthodes et usages propres au poste de secrétaire d'un cadre. Outre les fonctions habituelles, la personne devra être prête à acquérir une connaissance approfondie des procédures administratives gouvernementales et des programmes et politiques du ministère.

ATTRIBUTIONS

La personne choisie aura pour attributions de dactylographier des lettres et des textes officiels, de fixer des rendez-vous, de préparer des itinéraires de voyages, d'enregistrer le courrier, de maintenir un système de contrôle des dossiers en instance et de classement, de rédiger des lettres de nature générale et de s'acquitter de certaines tâches administratives. La/le secrétaire devra collaborer à la coordination des tâches relevant du bureau du sous-ministre et devra donc contacter divers services. Afin d'obtenir, la meilleure collaboration possible de la part des gens qu'elle aura à contacter, la personne devra être aimable et diplomate.

QUALIFICATIONS REQUISES

La personne devra avoir une grande facilité de communication, orale et écrite, dans les deux langues officielles, une bonne compréhension des responsabilités d'un(e) secrétaire de direction, de bonnes qualités d'organisation, de l'initiative et la faculté de travailler sous un minimum de supervision et de rencontrer les dates limites. La personne devra également être capable de travailler efficacement sous pression dans un milieu stimulant.

SALAIRE

$15 669. - $18 783. annuel (en révision)

CONCOURS No **366**

Les personnes possédant toutes ces qualités, ou la plupart d'entre elles, peuvent envoyer leur candidature, avec un curriculum vitae, **avant le 3 juin 1982,** date limite, au:

Service du personnel
Ministère de l'Éducation
506 - 1181, avenue Portage
WINNIPEG (Manitoba)
R3G 0T3

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, JEAN GOSSELIN, du village de Saint-Malo, au Manitoba, cultivateur retraité,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 10 juin 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de mai 1982.
MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GERTRUDE MARIE LAVIGNE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Raymond Lavigne, du même endroit, gérant.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201 -185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er jour de juillet 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de mai 1982.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.

IMMEUBLES

SAINTE-ANNE **$42,500.00**

Maison ouverte au public de midi à 15h, dimanche 30 mai pour ce joli bungalow 3 chambres à coucher, dînette, sous-sol complet, chauffé au gaz naturel - en très bon état. Vendeur considèrerait une hypothèque à prix réduit pour acheteur qualifié. Venez voir cette belle maison et faites nous votre offre.

SAINT-BONIFACE **$42,500.00**

Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher - très propre -salle de récréation - chambre supplémentaire au sous-sol - nouvelles fenêtres - bonne hypothèque à 11 1/2%.

Métro Agencies Ltd. No 233-0182 Nap ou Ron au No 269-3360.

Parc Windsor - Large S x S **$39,500**

Approximativement $5,900 hypothèque à **6 3/4%**. Près de l'école Lacerte, centre commercial, églises, autobus, grande cuisine familiale, 3 chambres à coucher. Bien paysagé. S.V.P. téléphonez à Jack Beech **No 452-2638 - 944-9333** ("Pager" 1855) ou Evelyn Mitchell **No 256-6562 - 257-3366 -- s'adresser en anglais S.V.P. -- A.E. LePage Ltd.**

Niakwa Place $40,000 approximativement

S x S, 3 chambres à coucher, grande chambre à coucher principale, cuisine ensoleillée, lave-vaisselle encastré. Planchers dans toutes les chambres à coucher, tapis mur à mur dans le salon. Environnement idéal pour enfants et proche de l'école d'immersion. S.V.P. téléphonez à Evelyn Mitchell **No 256-6562** Leona Wiens **No 475-9047 - 944-9333** ("Pager" 4538) ou **257-3366 - s'adresser en anglais** S.V.P. -- **A.E. LePage Ltd.**

Century 21
DANIS REALTY LTD.
125, ch. Ste-Anne; Saint-Vital



Bloc Appartement- **7 appartements**
Situé rue Eugénie sur un joli lot de 68 x 122, entouré de grands chênes. Ce petit bloc est très bien entretenu - plomberie, électricité renouvelée. Demande $105,000.00. Propriétaire peut aider au financement. Doit être vendu pour juillet.

Rue Sadler **33,900.00**
Possession immédiate, grand lot 182 de profondeur, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, 1/2 cave (fournaise 2 ans). Hypothèque 15%.

Rue Saint-Joseph **39,500.00**
4.87 acres chemin gravelé, lot 321 x 660, autobus d'école pour parc Windsor et Saint-Boniface. Possession immédiate.

Lorette **20.2 acres**
Beau morceau de terrain sur chemin gravelé, 1 1/2 mille du TransCanada et 2 1/2 milles du village. Prix réduit. 23,500.00.

Rue Pilgrim **25,000.00**
13% d'intérêts, paiement environ $290.00 P.I.T. par mois, petite maison de 2 chambres à coucher, lot 37 x 100. Présentement louée 285.00/mois.

Lorette, Man. **59,900.00**
Joli bungalow 1350 pieds carrés, salle à manger, patio, double garage, 1/2 acre.

Bureau 257-2570 **ALINE-R. DANIS** Domicile 253-2102

26 LA LIBERTÉ, jeudi 27 mai 1982